



Centre Régional d'Etudes,  
d'Actions et d'Informations  
*en faveur des personnes  
en situation de vulnérabilité*

# Assemblée Générale

Vendredi 7 avril 2023

Exercice 2022



# Rapport d'activité Année 2022

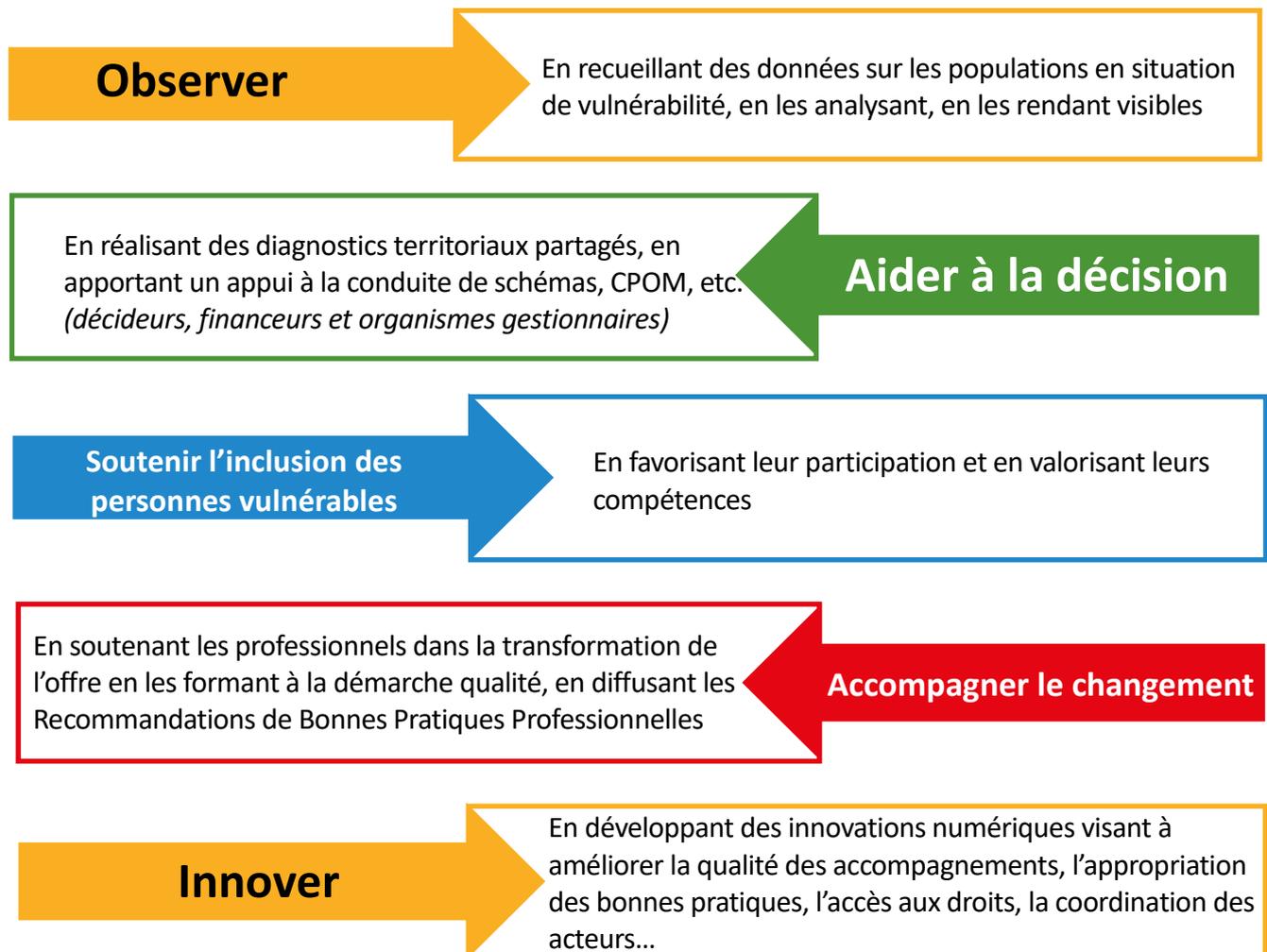


# Sommaire

<b>I - La vie du CREAI Aquitaine / CREAI Nouvelle-Aquitaine en 2022</b>	<b>7</b>
<b>1. La vie associative</b>	<b>7</b>
1.1 L'Assemblée Générale Ordinaire	7
1.2 Le Conseil d'Administration	7
1.3 Le Bureau	7
<b>2. La participation du CREAI aux instances de concertation</b>	<b>7</b>
<b>3. L'équipe technique et les évolutions</b>	<b>8</b>
<b>II - Rapport Moral</b>	<b>10</b>
<b>III - Rapport d'activité</b>	<b>12</b>
<b>1. Observation / Etudes / Recherche</b>	<b>20</b>
1.1 Les études réalisées dans le cadre de la convention ARS reconductibles chaque année	20
1.2 Les études terminées en 2022	22
1.3 Les études débutées en 2022	25
<b>2. Formations</b>	<b>30</b>
2.1 Les conventions terminées en 2022	30
2.2 Les conventions encore en cours en 2023	31
<b>3. Animation / Journées d'études et de formation</b>	<b>34</b>
3.1 Les conventions terminées en 2022	34
3.2 Les conventions débutées en 2022	34
3.3 Les journées d'études et de formation	35
<b>4. Conseil &amp; Expertise</b>	<b>39</b>
4.1 Conseil Technique	39
4.2 Appui à l'innovation	40
4.3 Plateformes informatiques	40
<b>5. Autres activités</b>	<b>43</b>
<b>6. Information et communication</b>	<b>43</b>
6.1 Documentation – Accueil	43
6.2 Site Internet : <a href="http://www.creai-nouvelleaquitaine.org">www.creai-nouvelleaquitaine.org</a>	43
6.3 Offre de formation	44

## Nos missions

6



*En s'appuyant sur les études & recherches, la formation, le conseil technique, l'animation territoriale, la participation à différentes instances...*

# I - La vie du CREAI Nouvelle-Aquitaine en 2022

---

## 1. La vie associative

### 1.1 L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 8 avril 2022 en présentiel et en visioconférence.

### 1.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois :

- le vendredi 11 mars,
- le vendredi 8 avril,
- le vendredi 24 juin,
- le vendredi 25 novembre.

### 1.3 Le Bureau

#### ➤ La Composition du Bureau

<b>Président :</b>	Maître Jean-Pierre DEPOND (33)
<b>Vice-Président :</b>	Monsieur Marcel MONDEJAR – Papillons Blancs de Bergerac (24)
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président :</b>	Monsieur Bruno NADIN (64)
<b>Secrétaire Général :</b>	Monsieur Hervé LAULHAU – AOL de Périgueux (24)
<b>Secrétaire Général Adjoint :</b>	Monsieur Guillaume SCALABRE – ALGEEI (47)
<b>Trésorier :</b>	Madame Maryse DELIBIE – CHICRD (24)
<b>Trésorière Adjointe :</b>	Madame Isabelle MORENO – ARIMOC du Béarn (64)
<b>Assesseurs :</b>	Monsieur Eric PIERRARD (33) Madame Isabelle HILAIREAU – Association TREMA (17) Monsieur Philippe SCHNEIDER (33) Monsieur Rodolphe KARAM (33)

#### ➤ Les réunions du bureau en 2021

Le bureau s'est réuni 8 fois :

- Le vendredi 28 janvier,
- Le vendredi 11 mars,
- Le vendredi 24 juin,
- Le vendredi 23 septembre,
- Le vendredi 21 octobre,
- Le vendredi 25 novembre,
- Le vendredi 16 décembre.

## 2. La participation du CREAI aux instances de concertation

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine participe au :

- **Comité technique régional de l'autisme** et comité de suivi du Plan régional autisme

Le Comité technique régional de l'autisme (CTRA) est une instance de concertation qui contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique régionale en faveur des personnes avec autisme/TSA.

*Participation aux travaux et aux séances plénières : Bénédicte Marabet*

- **Comité technique régional polyhandicap**

Le Comité technique régional polyhandicap (CTRP), installé en 2017 par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a souhaité donner une déclinaison régionale au volet Polyhandicap de la Stratégie quinquennale 2017-2021 d'évolution de l'offre médico-sociale initiée par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Ce comité a eu pour mission avec des groupes de travail d'élaborer un plan d'actions régional Polyhandicap et doit veiller à sa mise en œuvre.

*Participation : Bénédicte Marabet*

#### - Comité technique régional santé mentale

Le Comité technique régional santé mentale (CTRSM) est une instance de concertation régionale mise en place dans le cadre de l'orientation stratégique du PRS Nouvelle-Aquitaine 2018-2028. Il doit permettre de décliner les objectifs opérationnels en santé mentale du schéma régional de santé.

*Participation aux travaux et aux séances plénières : Bénédicte Marabet*

#### - Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Gironde – section handicap

*Participation : Thierry Dimbour, Membre titulaire*

#### - Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Haute Vienne – section handicap

*Participation : Thierry Dimbour, Membre titulaire et Elisabeth Laplagne, Membre suppléante*

#### - Plateforme régionale d'observation de la MOSTRA – Mission d'Observation, Statistiques, Ressources et Audits

Cette plateforme est un espace de coordination afin de produire une connaissance partagée et utile aux acteurs régionaux, départementaux et locaux des phénomènes dans des domaines aussi variés que la jeunesse, les politiques sportives, l'emploi et les formations, la politique de la ville, la cohésion sociale ou la vie associative dans la région.

*Participation aux travaux et aux séances plénières : Bénédicte Marabet*

#### - Comité scientifique thématique « Citoyenneté et participation des personnes vulnérables » piloté par l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine - ERENA

Le Comité technique régional santé mentale (CTRSM) est une instance de concertation régionale mise en place dans le cadre de l'orientation stratégique du PRS Nouvelle-Aquitaine 2018-2028. Il doit permettre de décliner les objectifs opérationnels en santé mentale du schéma régional de santé.

*Participation aux travaux : Agathe Soubie*

### 3. L'équipe technique et les évolutions

#### 3.1 Les salariés permanents

L'équipe du CREAI est composée de 10 permanents<sup>1</sup> répartis sur 3 lieux :

##### ➤ Siège à Bordeaux

- **Lucie BORDEAU**, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (0,8 ETP du 01/01/22 au 31/08/2022 et 1 ETP à compter du 01/09/2022)
- **Thierry DIMBOUR**, Directeur (1 ETP)
- **Nadia ECALLE**, Assistante de Direction (1 ETP)
- **Pascal ENCINAS**, Informaticien (1 ETP – CDI à compter du 15/03/2022)
- **Antoine LOTZ**, Développeur (1 ETP)
- **Bénédicte MARABET**, Responsable du Pôle Etudes & Observation (1 ETP)
- **Marianne SCHMITT**, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (0,65 ETP)
- **Agathe SOUBIE**, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (0,8 ETP)

##### ➤ Antenne de Poitiers

- **Mahdi BELHARET**, Conseiller Technique, (0,80 ETP – Rupture conventionnelle le 27/08/2022)
- **Patricia FIACRE**, Conseillère Technique des Pôles Etudes et Formation, (0,8 ETP)

##### ➤ Antenne de Limoges

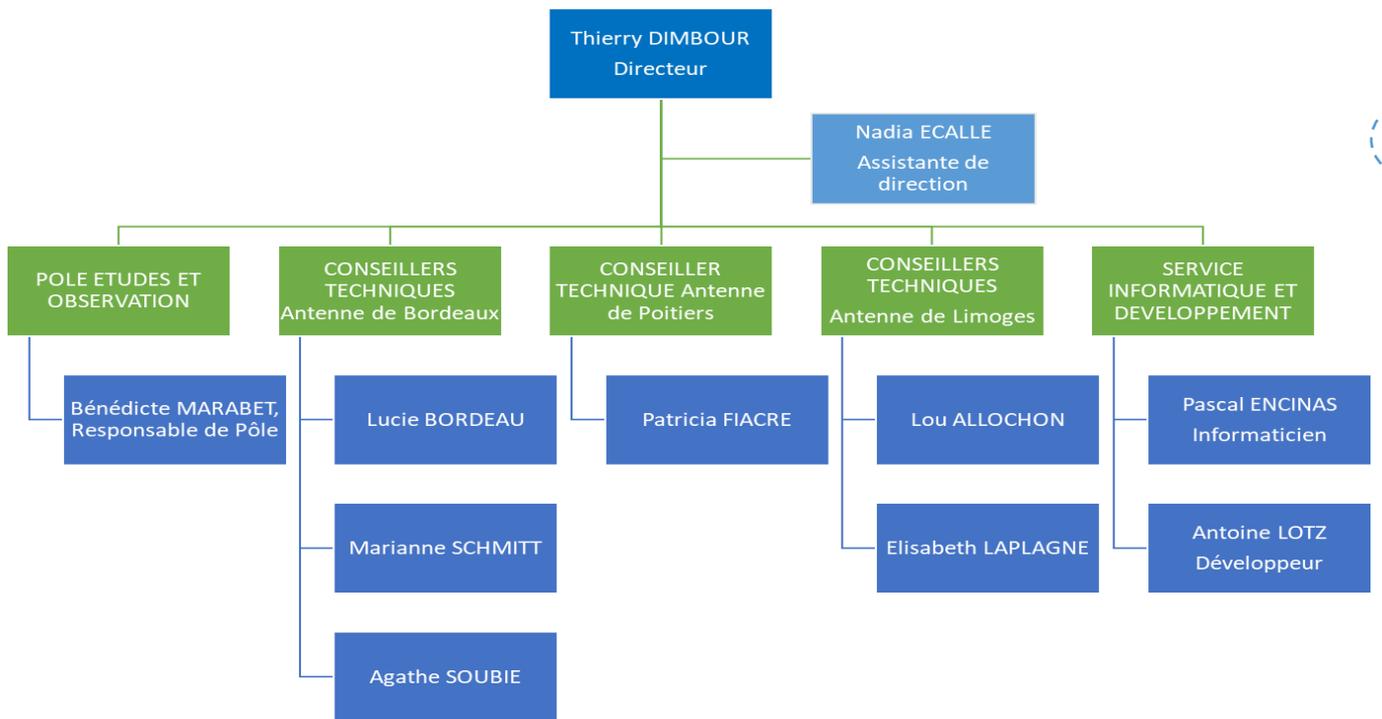
- **Elisabeth LAPLAGNE**, Conseillère Technique, (1 ETP)

#### 3.2 Les salariés temporaires

En 2022, l'équipe du CREAI a été renforcée par un contrat à durée déterminée :

- **Lou ALLOCHON**, Conseillère technique – Antenne de Limoges (0,8 ETP du 01/09/2022 au 27/02/2023)

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2022



## II - Rapport Moral

---

**Rédigé par Monsieur Hervé LAULHAU**  
**Secrétaire Général du CREAI Nouvelle-Aquitaine**

Monsieur le Président, Chers Administrateurs, Chers Adhérents, Mesdames, Messieurs,

Si mes deux derniers rapports moraux étaient empreints d'une certaine gravité (crise Covid en 2021 et début de la guerre en Ukraine en 2022), mon propos cette année, en dépit d'une actualité toujours inquiétante, se vaudra plus optimiste et volontairement porté vers le devenir de notre CREAI.

Il comportera également en clôture un temps plus solennel.

Mais revenons à 2022.

Nous constatons un exercice qui aura encore vu de belles réalisations portées par toute l'équipe du CREAI Nouvelle-Aquitaine, et qui s'est conclu financièrement par un résultat excédentaire qui tend à devenir une constante depuis plusieurs années. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Les instances du CREAI se sont réunies au total 13 fois en 2022, avec une assemblée générale, 4 conseils d'administration et 8 réunions du bureau. J'en profite pour remercier très sincèrement chacune et chacun de nos administrateurs pour leur mobilisation et leur participation sans faille à nos instances. Est-il encore utile de rappeler l'importance pour notre CREAI d'un engagement politique fort aux côtés de Thierry Dimbour et de son équipe pour mener à bien leurs missions ? Nous vérifions en permanence à travers les différents sujets abordés cette nécessité d'accompagnement et d'orientation de l'équipe via le bureau et le Conseil d'administration. Ce fut encore important cette année concernant le positionnement de notre CREAI dans le paysage social et médico-social mais aussi pour les sujets qui animent notre fédération.

En effet, le Bureau et le Conseil d'Administration ont été fortement mobilisés par les évolutions statutaires de l'ANCREAI telles que présentées fin 2022 à l'issue des nombreuses rédactions de la fédération amendées en retour par ses administrateurs. Plusieurs points nous semblent encore à ce jour devoir faire l'objet de réserves, qui ont été également clairement exprimées par d'autres membres de l'ANCREAI.

La principale réserve porte sur la composition du conseil d'administration de la fédération et des pouvoirs qui y seront délégués. En effet, si la présence de personnes qualifiées représente depuis sa mise en œuvre une réelle plus-value pour l'ANCREAI, avec les apports réguliers de personnalités riches de leur diversité et de leur expérience, souhaiter doubler leur nombre et leur attribuer une voix décisionnaire (et non plus consultative) au sein d'une assemblée réunissant par nature des représentants élus nous semble en contradiction avec la logique qui prévalait jusqu'alors. Nous restons dans ce cadre-là très réservés sur les modalités de cooptation des dites personnes qualifiées, qui devrait pour nous s'opérer à l'unanimité et non pas à la majorité. Enfin, nous déplorons dans cette modification des statuts actée lors de la dernière AG de l'ANCREAI que chaque président de CREAI ne puisse s'y faire représenter par la personne de son choix, élu ou directeur, cette dernière possibilité étant statutairement plus possible.

Malgré ces forts points de divergence, nous continuerons de faire entendre la voix du CREAI Nouvelle-Aquitaine au sein de l'ANCREAI, avec tout l'engagement possible et la vigilance nécessaire. Il en va ainsi de toute institution démocratique et du comportement attendu de chacun de ses membres.

Sans empiéter sur le rapport d'activité de notre directeur, Thierry Dimbour, je souhaite mettre en avant pour cette année 2022 le projet ALISEA, qui me semble parfaitement illustrer la richesse de l'activité de notre CREAI. Ce projet, en cours de déploiement, a le mérite de compiler plusieurs éléments qui font la spécificité (pour ne pas dire l'excellence) de notre service. C'est un projet clairement innovant, issu des réflexions de notre équipe à partir des études conduites sur le sujet de la double vulnérabilité des enfants placés à l'ASE et porteurs d'un handicap. C'est un projet qui propose un outil numérique créé en partenariat étroit avec le CREAI Grand-Est à partir des ressources internes des deux CREAI. Il est à disposition des acteurs de la protection de l'enfance (ONPE, GIP Protection de l'enfance, Conseil Départementaux) et commence à être diffusé via ce réseau. Nous espérons qu'il rencontre le plus large écho possible tant les besoins et attentes sont forts dans ce secteur.

La dernière partie de ce rapport moral se porte vers notre Président, Jean-Pierre Depond.

Cher Maître, cher Jean-Pierre,

Vous nous avez confié il y a quelques temps votre souhait de remettre à la disposition du CREAI votre mandat de Président. Vous nous avez également confirmé votre décision de ne pas poursuivre plus avant ce mandat. Dont acte.

Vous êtes président du CREAI Nouvelle-Aquitaine depuis le 28 avril 2006. Vous étiez à cette époque administrateur de l'association Du Gardera, fondée en 1962 par François Mauriac et l'abbé Nègré, une association gérant en Sud-Gironde des structures de prise en charge de mineurs placés sur décision administrative ou judiciaire au titre de la protection de l'enfance.

Monsieur le Président, je pense que le meilleur hommage que nous puissions rendre à vos 17 années d'exercice au service de notre CREAI est de contempler ensemble le chemin parcouru par celui-ci sous votre présidence.

Car souvenons-nous qu'en 2006, votre arrivée ne s'effectuait pas sous les meilleurs auspices, avec un CREAI (alors Aquitain) comptant une équipe réduite (4 salariés) et connaissant une fragilité structurelle historique accentuée par la perte du Service pour la Vie Autonome (géré initialement par le CREAI).

En 2011, le CREAI (toujours Aquitain) s'était renforcé, avec 7 salariés au sein de l'équipe, avait nettement augmenté son chiffre d'affaires, mais restait de constitution fragile, avec des réserves en baisse, le tout dans un environnement très changeant et peu rassurant (création des ARS).

En 2016, le CREAI se portait bien mieux, les journées nationales étaient passées par là. L'équipe comportait 8 salariés, toujours aussi investis et motivés. Sous l'impulsion de son directeur, un modèle économique fiable et sécurisant se dessinait petit à petit à partir du développement des applications numériques et de l'évènementiel (journées nationales).

En 2021, ce modèle économique du CREAI (Nouvelle-Aquitaine) a permis de dégager des excédents d'exploitation sécurisants. L'équipe a poursuivi sa montée en compétences avec la présence de 10 salariés, deux antennes ont depuis été ouvertes à Poitiers (mai 2017) et à Limoges (mars 2021) pour répondre au mieux à la nouvelle dimension régionale du CREAI.

Président, sur toute la durée de votre mandat, le chiffre d'affaires du CREAI a augmenté de 325%, passant de 273 000 € à 886 000 €. Son équipe a vu ses effectifs doubler. Nous avons acté la création du CREAI Nouvelle-Aquitaine. Son conseil d'administration et son bureau se sont renforcés, en intégrant des acteurs du Limousin et de Poitou-Charentes. Nous avons adopté les nouveaux statuts qui régissent notre association à ce jour. Nous avons renforcé et consolidé un modèle économique qui permet à notre CREAI de traverser la période actuelle sans heurts et d'envisager les prochaines échéances avec optimisme et détermination. Nous avons assaini notre situation financière ; nous avons soldé notre crédit immobilier tout en renflouant notablement notre trésorerie.

Tout au long de votre mandat, 2 directeurs, 3 trésoriers et 5 secrétaires généraux ont eu l'honneur d'œuvrer à vos côtés et de vous accompagner dans la gouvernance du CREAI.

Je n'ai aucun doute qu'ils s'associent ce jour à mon propos et ils me permettront à ce titre de les nommer. Je citerai ainsi ceux qui ont participé à ce compagnonnage parfois orageux, souvent emballant, mais toujours fédérateur : Alain Dewerd, Roger Béra, Jean-Pierre Mouney, Jacques Chrétien, Jean-Jacques Guerra et Eddie Balagi.

Vous me permettrez en conclusion de brièvement vous citer, vous qui disiez, avec l'humilité qui vous caractérise, lors de votre prise de fonction le 28 avril 2006 :

*« Etant estampillé société civile », j'ai été à la fois étonné de la demande qui m'était faite et sensible à la confiance que cette demande représentait ; sensible aussi aux différentes marques d'amitié qu'il m'a été donné de recevoir à cette occasion... Laissez-moi dire que si vous cautionnez ce « non candidat », il faudra probablement composer avec la non élasticité de son emploi du temps. Comme bien des professionnels, je ne saurais cacher n'être pas parvenu à me constituer une réelle souplesse à ce niveau. Il reste que si l'on doit voir une certaine utilité à ce que j'assume cette présidence, j'aurai alors la volonté d'aller au bout de mon engagement. ».*

J'espère que vous partagez avec nous le sentiment d'être allé au bout de votre engagement comme vous l'évoquiez en 2006. Nous en sommes pour notre part intimement convaincu et nous avons tous vu, dès le début, une réelle utilité à votre exercice de la présidence.

Sachez enfin que les élus du CREAI espèrent vous compter encore parmi eux longtemps, dans un rôle de Président d'honneur, afin de continuer de bénéficier de votre connaissance sans pareil de notre CREAI, de vos avis et de votre sagesse au bénéfice des plus vulnérables, qui sont, comme nous le savons tous, la cause première de votre engagement à nos côtés.

Maître DEPOND, au nom de l'ensemble des adhérents, au nom du Conseil d'Administration et de son bureau, au nom de l'équipe professionnelle du CREAI Nouvelle-Aquitaine, soyez chaleureusement remercié pour ce que votre présidence a porté et ce que vous avez su personnellement inspirer à chacune et chacun au cours de votre mandat.

**Présenté par Monsieur Thierry DIMBOUR**  
**Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine**

Les différents pôles du CREAI ont participé à notre activité en 2022.

Le secteur des **études**, au cœur de notre fonction d'observation, est encore cette année le moteur principal de l'activité (43%). Ce dynamisme s'incarne notamment dans le développement en continu du site Handidonnées en Nouvelle-Aquitaine (en termes de création et publication de nouveaux indicateurs et de leur actualisation). Cet outil est de mieux en mieux repéré par les acteurs locaux et est en passe de devenir la référence en matière accès à des informations fiables dans le champ du handicap.

Le **conseil technique**, avec le développement et la conduite de projets informatiques de dimension locale ou nationale, représente en 2022 près du tiers de notre activité.

La maintenance et le développement en mode AGILE de projets

↳ nationaux :

- Evolutions d'ARSENE pour prendre en compte le nouveau référentiel de la HAS ;
- Evolution de l'outil ARIANE comme support à la labellisation de l'offre de service des Missions Locales ;
- Publication du plateau n°2 de l'application « Nos droits Aussi » ...

↳ et régionaux (Pair-initiative) ont permis d'assurer l'activité de notre service informatique.

Cela a permis également au CREAI de continuer sa politique de recherche-développement en la matière :

- co-développement de l'application ALISEA avec le CREAI Grand-Est ;
- autofinancement sur fonds propres de projets innovants :
  - o ALASAR en direction des services d'aide à domicile ;
  - o ASPASIA en faveur de l'insertion professionnelle des personnes autistes.

Le secteur de la **formation** (14%) poursuit son rétablissement en 2022. Ce développement de notre activité de formation devrait être encore plus visible en 2023. En effet, le CREAI a renouvelé ses outils et son catalogue de formations en 2021, à l'occasion de la certification QUALIOPI, et s'efforce d'adapter son offre de formation aux enjeux et attentes des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux. De nouvelles actions de formation sont ainsi prévues cette année (START, Protection de l'enfance).

En l'absence de journée nationale, le CREAI a organisé **trois journées régionales** en 2022<sup>2</sup> qui ont participé à l'équilibre général de cette année 2022 (11%).

En parallèle, notre centre ressource régional poursuit son implantation sur le terrain et consolide les ressources affectées à nos antennes pour parvenir à notre objectif de pérenniser au minimum 2 postes de conseillers techniques sur Limoges et sur Poitiers.

L'année en cours sera celle de la concrétisation d'un certain nombre de projets qui ont été lancés par le CREAI au cours des dernières années et qui ont été valorisés comme des investissements en 2022 :

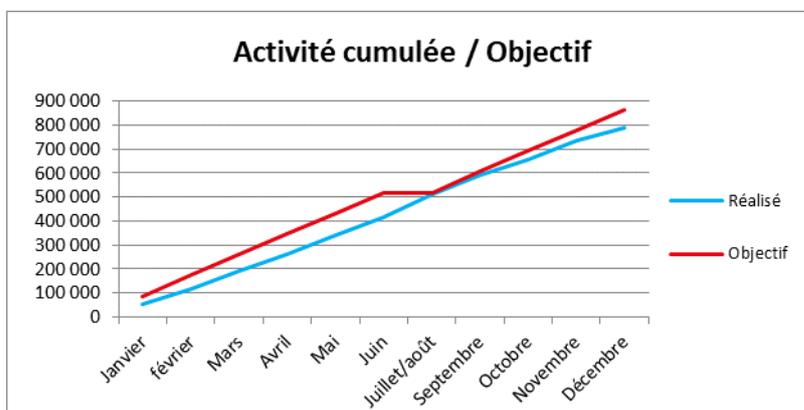
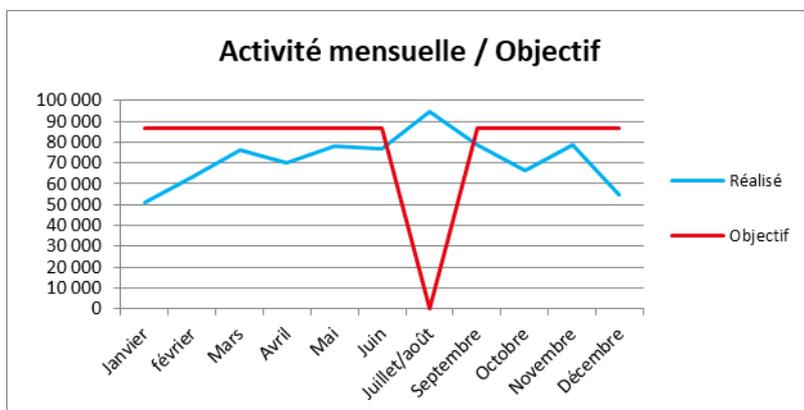
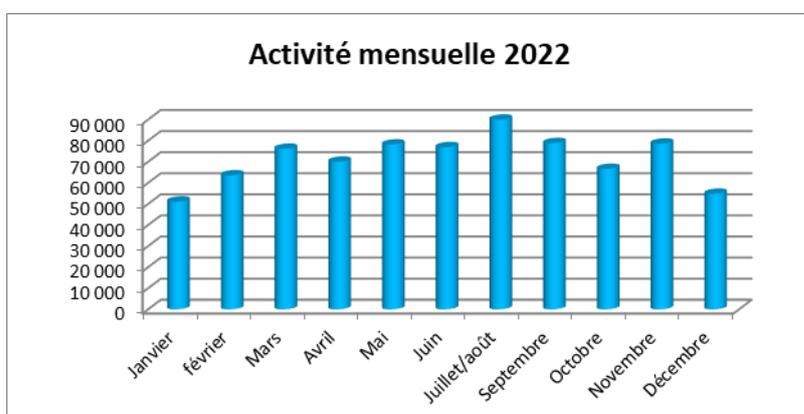
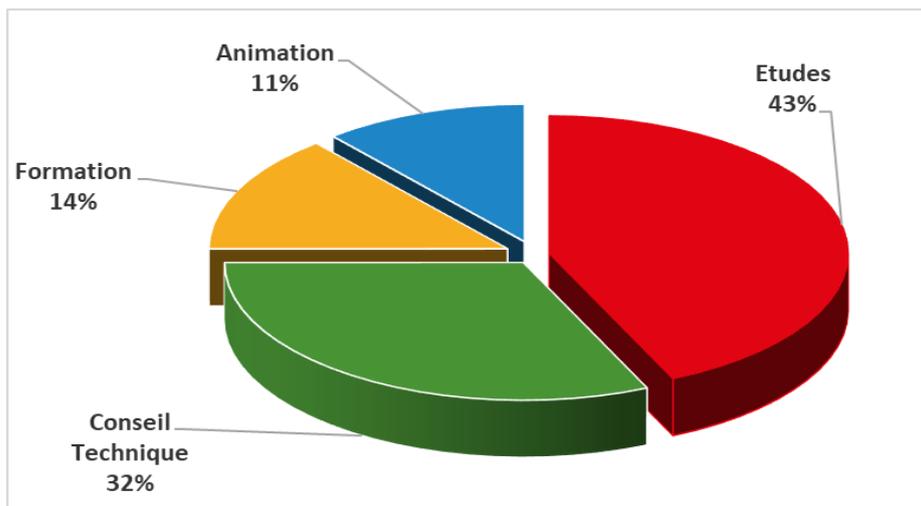
- Le lancement des premières expérimentations de l'outil ALISEA (avec des Conseils départementaux volontaires, au sein d'ESSMS) ;
- La mobilisation de partenaires du secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées autour du projet ASPASIA ;
- La mise en œuvre de formations en faveur de professionnels de Services à Domicile sur la prévention des risques à domicile en mobilisant ALASAR comme outil support pédagogique.

Comme d'habitude, pourrait-on dire, notre CREAI ne cesse d'évoluer et d'innover pour prendre en compte les nouveaux enjeux des politiques publiques du secteur et accompagner tous les acteurs à ces changements. Cette « prouesse » renouvelée chaque année n'est rendue possible qu'avec un investissement total de l'équipe, un travail permanent de mise à jour des connaissances et une capacité réelle à se renouveler en permanence.

<sup>2</sup> Journées régionales organisées en 2022 :

- 13 avril : Acte 2 RAPT : Leviers, projets et coopérations
- 22 juin : CITOYENNETÉ DES PLUS VULNÉRABLES – Participation et autodétermination à l'épreuve de la réalité
- 22 novembre : Le PCPE, un outil novateur au service des parcours des personnes en situation de handicap

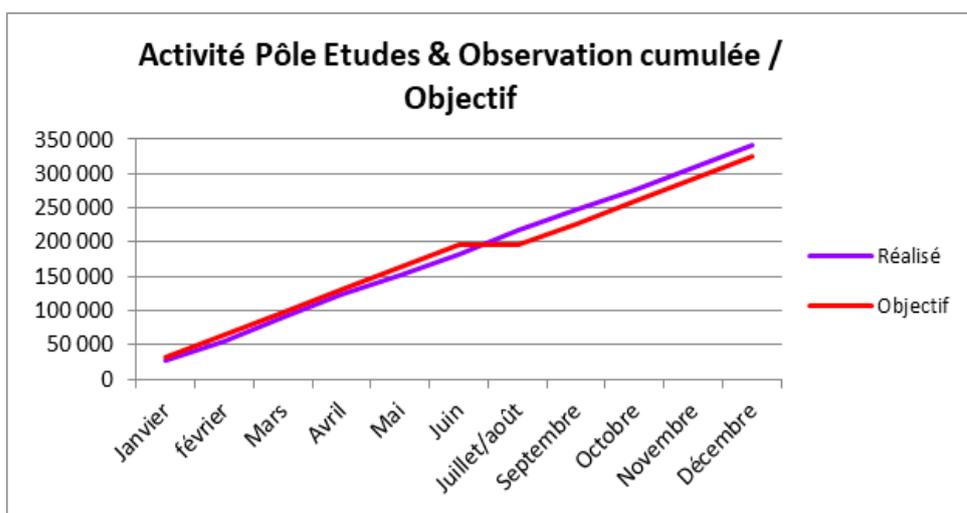
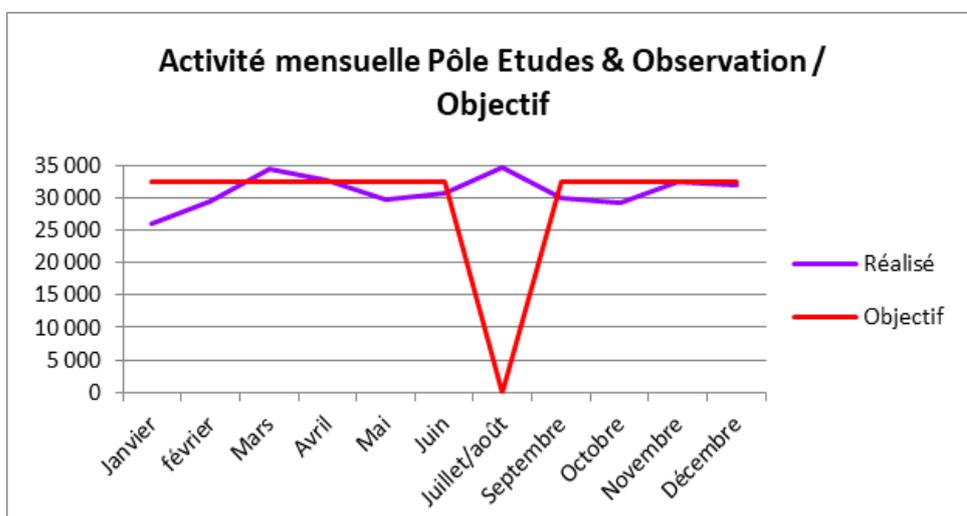
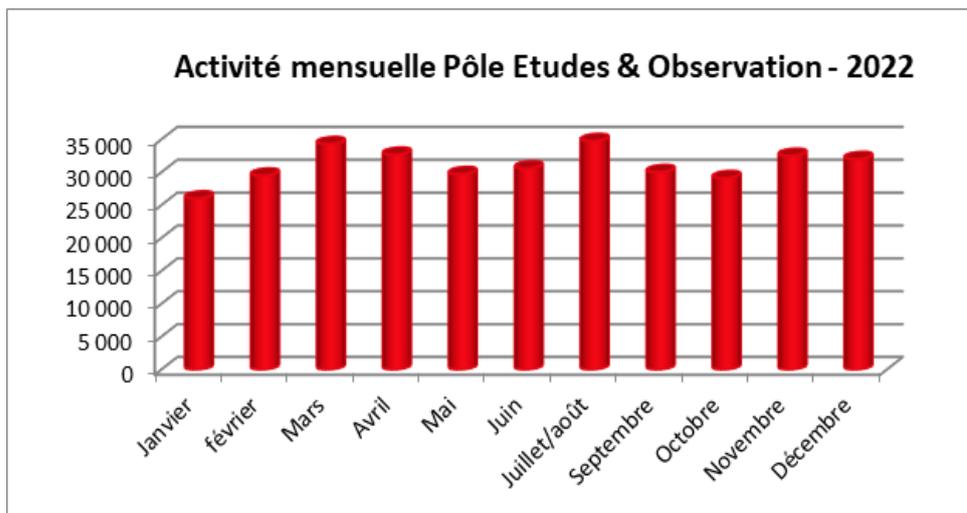
## L'activité du CREAI Nouvelle-Aquitaine en 2022 en quelques chiffres



	% / Objectif annuel
Janvier	5,91
Février	13,26
Mars	22,06
Avril	30,16
Mai	39,20
Juin	48,09
Juillet/août	59,04
Septembre	68,15
Octobre	75,86
Novembre	84,94
Décembre	91,28

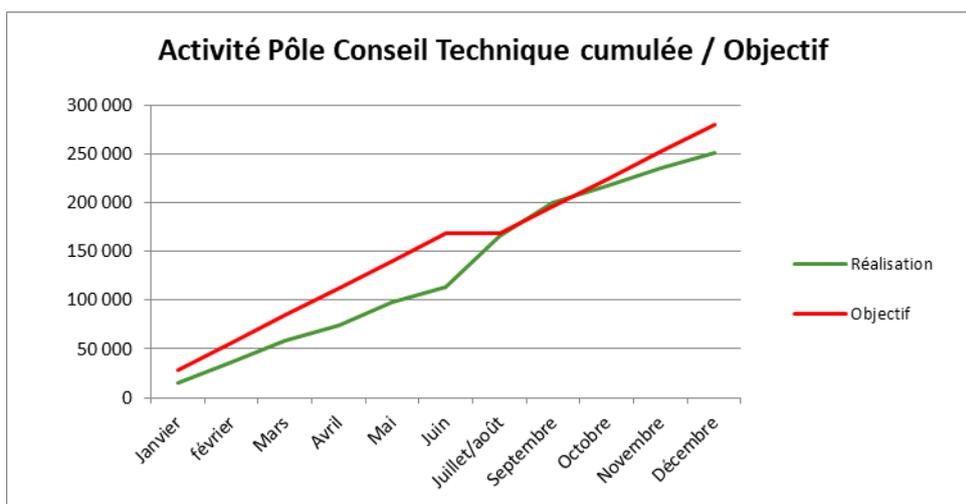
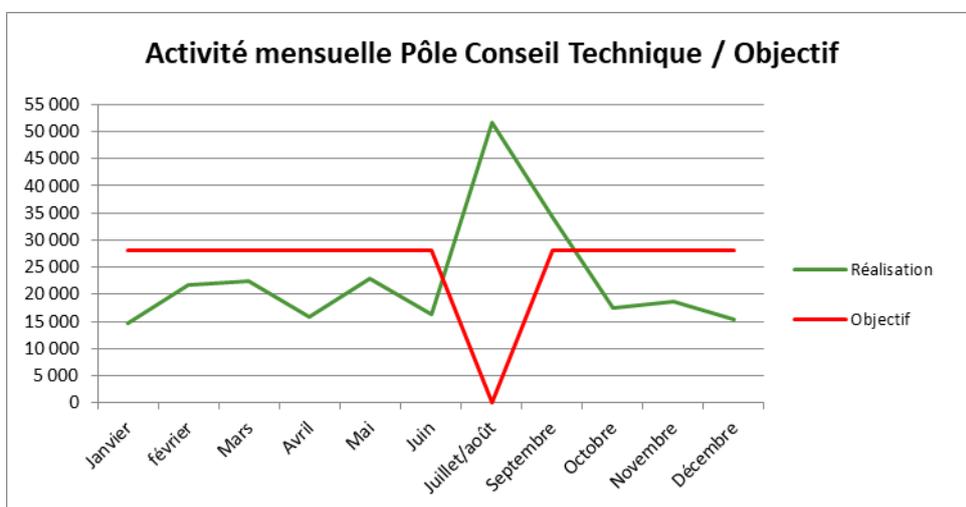
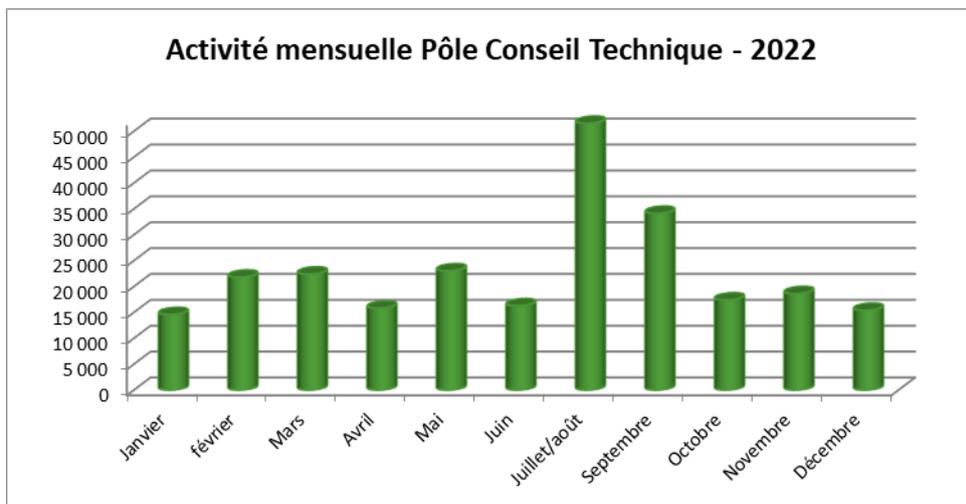
## L'activité du Pôle « Observation / Etudes / Recherche » en 2022 en quelques chiffres...

14



	% / Objectif annuel
Janvier	8,01
Février	17,09
Mars	27,64
Avril	37,69
Mai	46,83
Juin	56,25
Juillet/août	66,94
Septembre	76,18
Octobre	85,13
Novembre	95,13
Décembre	104,98

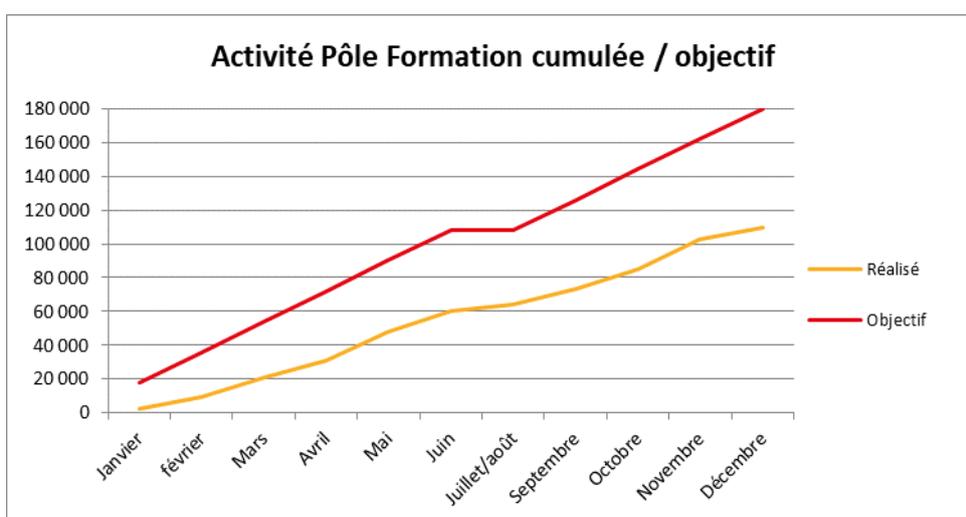
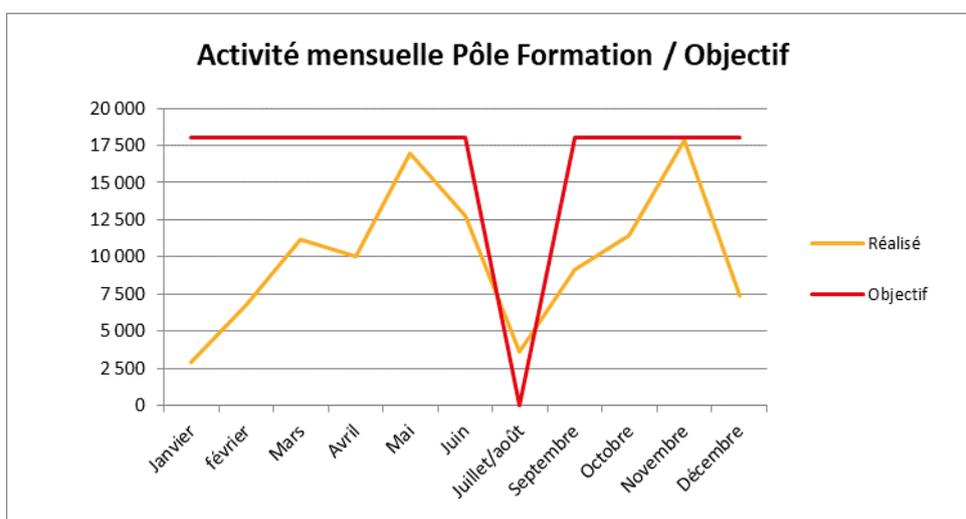
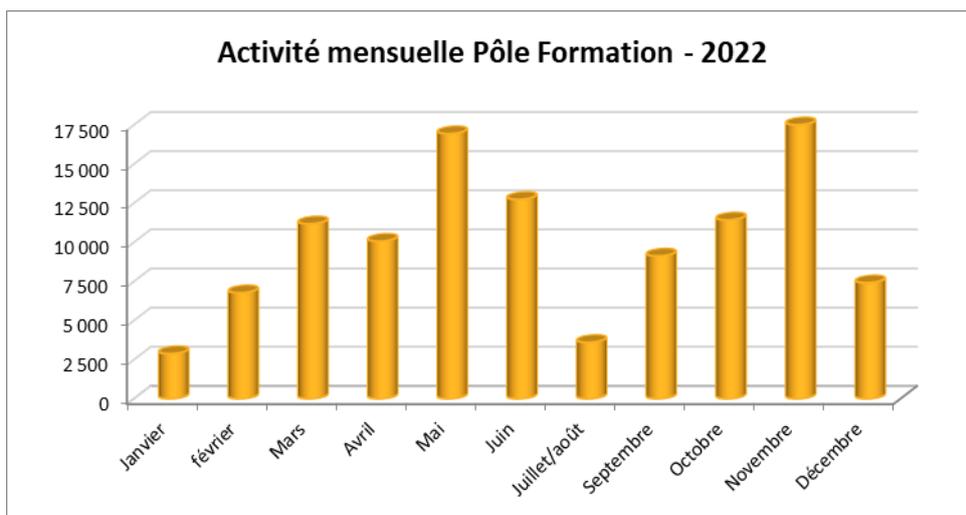
## L'activité du Pôle « Conseil Technique » en 2022 en quelques chiffres...



	% / Objectif annuel
Janvier	5,20
Février	12,98
Mars	20,98
Avril	26,63
Mai	34,84
Juin	40,66
Juillet/août	59,06
Septembre	71,24
Octobre	77,45
Novembre	84,10
Décembre	89,60

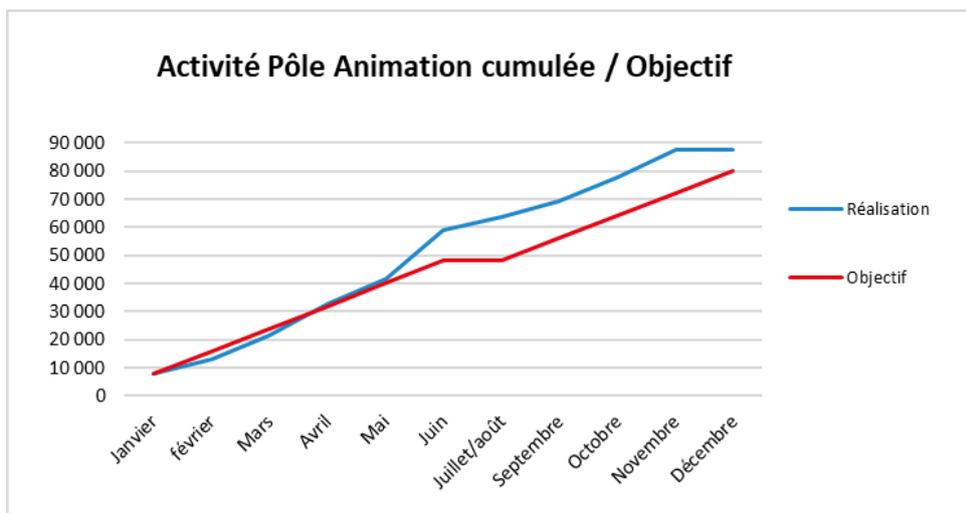
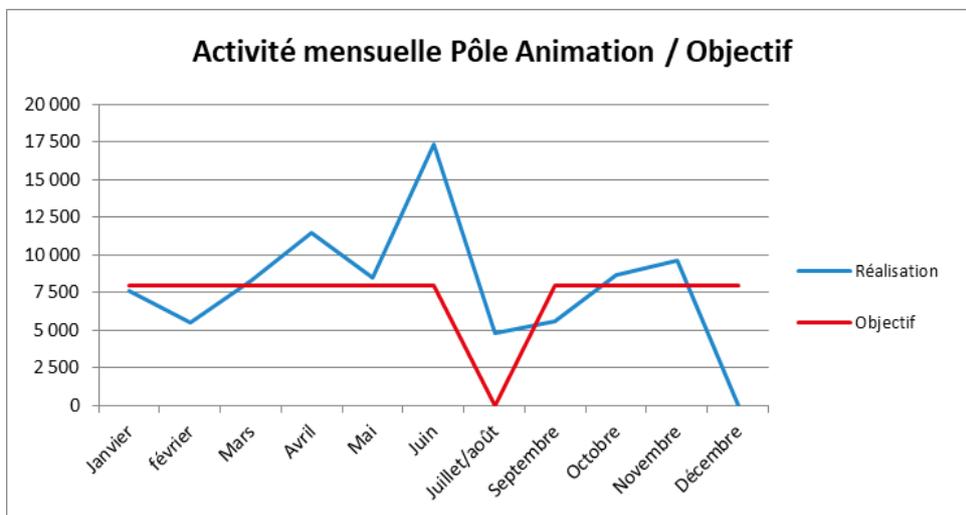
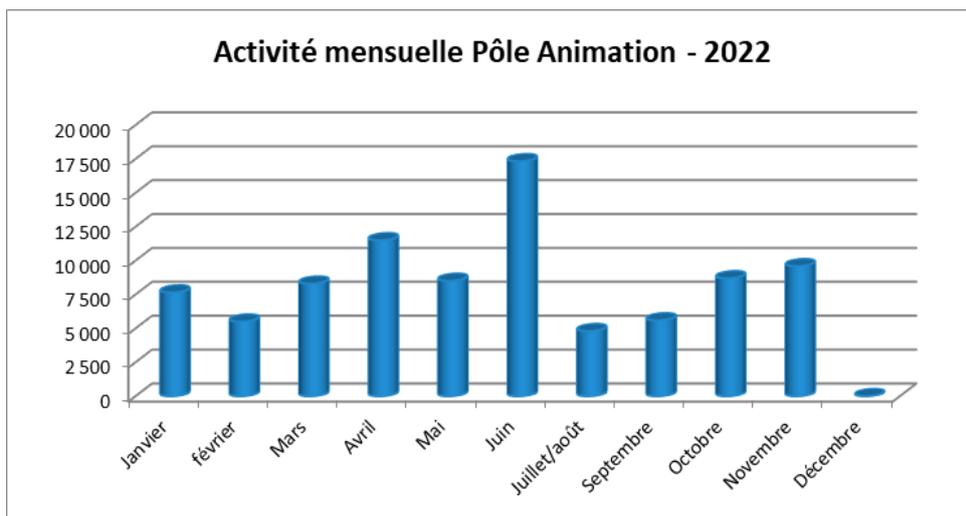
## L'activité du Pôle « Formation » en 2022 en quelques chiffres...

16



	% / Objectif annuel
Janvier	1,60
Février	5,36
Mars	11,57
Avril	17,16
Mai	26,57
Juin	33,64
Juillet/août	35,64
Septembre	40,71
Octobre	47,06
Novembre	57,00
Décembre	61,11

## L'activité du Pôle « Animation / Journées d'études et de formation » en 2022 en quelques chiffres...



	% / Objectif annuel
Janvier	9,56
Février	16,44
Mars	26,81
Avril	41,19
Mai	51,83
Juin	73,49
Juillet/août	79,49
Septembre	86,49
Octobre	97,37
Novembre	109,36
Décembre	109,36





L'activité du CREAI Nouvelle-Aquitaine se décline en 5 thèmes :

- **Handicap**
- **Personnes âgées-en perte d'autonomie**
- **Protection de l'enfance**
- **Inclusion sociale**
- **Qualité innovation / Soutien aux acteurs**

## 1. Observation / Etudes / Recherche

Les études réalisées par le CREAI Nouvelle-Aquitaine sont disponibles sur le site internet du CREAI (<https://creai-nouvelleaquitaine.org/observatoire-etudes/>) après avoir obtenu la validation du commanditaire, elles sont indiquées par ce symbole.



### 1.1 Les études réalisées dans le cadre de la convention ARS reductibles chaque année

#### ➤ Handidonnées : panorama des données du handicap en Nouvelle-Aquitaine

Handidonnées est un site coconstruit par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le CREAI Nouvelle-Aquitaine ayant pour objectif de mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement régionale.

Ce travail initié en 2016 continue avec la mise à jour des données déjà en ligne et l'alimentation du site (introduction de nouvelles données ou création de nouvelles entrées sur le site...).

Introduction de nouveaux indicateurs en 2021 : les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton, les allocataires de la PCH...

En 2022 :

- Nouvel environnement avec présentation de graphiques, cartographies...
- Mise à jour des données de l'offre médico-sociale, allocations et PCH, activité des MDPH
- Introduction d'une nouvelle entrée, l'offre de scolarisation médico-sociale
- Introduction des données issues des tableaux de bord de l'ANAP-ATIH (à poursuivre en 2023).

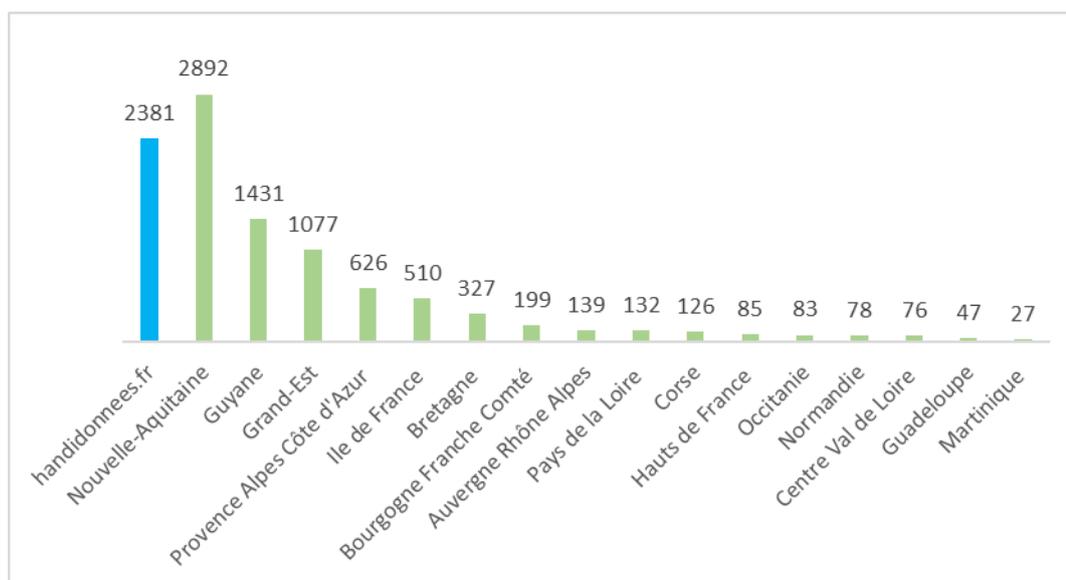
Handidonnées étant devenu un projet national ANCREAI :

- son évolution et les démarches à conduire auprès des financeurs et producteurs de données sont traitées au sein du groupe de travail inter-CREAI nommé Cotech (*participation de Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet et Antoine Lotz pour le CREAI Nouvelle-Aquitaine*) ;
- la nature des indicateurs à retenir, les modes de calcul et les mises en forme sont traités au sein d'un Super-Cotech (*participation de Bénédicte Marabet*)

➤ <https://nouvelleaquitaine.handidonnees.fr/>

Réalisation : Bénédicte Marabet, Antoine Lotz, Thierry Dimbour

Nombre de visites sur handidonnees.fr en 2022



➤ **Les indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap**



La CNSA a défini 23 indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap, en lien avec la Stratégie quinquennale de transformation de l'offre médico-sociale qui vise « le développement quantitatif de l'offre et sa transformation pour favoriser son évolution qualitative et sa restructuration ».

Parmi ces 23 indicateurs, 3 sont prioritaires :

- Le nombre de personnes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton,
- Le taux de scolarisation des enfants handicapés,
- La part des services dans l'offre médico-sociale.

Depuis 2020, le CREA I suit annuellement l'évolution de ces indicateurs à travers de la production de 3 notes de synthèse régionale avec une approche départementale.

Une présentation à la CRSA de la situation de jeunes relevant de l'amendement Creton a été faite le 13 septembre 2022.

Une autre note relative aux indicateurs de la transformation de l'offre a été produite en 2022 sur l'externalisation des unités d'enseignement. *Les unités de scolarisation externalisées et internes pour les élèves en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine, année scolaire 2021-2022.*

Réalisation : Bénédicte Marabet

➤ **Les chiffres clés handicap dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine**



Depuis 2020, les fiches départementales Chiffres-clés du handicap en Nouvelle-Aquitaine mettent à la disposition des acteurs et des décideurs du secteur médico-social, les données disponibles les plus récentes autour de plusieurs indicateurs relatifs au handicap.

Ces fiches départementales sont élaborées principalement à partir d'indicateurs présentés sur le site <https://nouvelleaquitaine.handidonnees.fr/> et sont actualisées tous les ans.

Elles sont organisées autour de 4 grandes thématiques :

- Les allocations : AEEH, AAH et PCH,
- La scolarisation, la formation professionnelle et l'emploi,
- L'activité des MDPH,
- L'offre médico-sociale.

La vocation de ces Chiffres-clés est de rendre visibles des données concernant les publics en situation de handicap, de les comparer à divers échelons territoriaux (département, région, France) pour mettre en évidence des points de convergence ou de divergence et pour susciter des interrogations.

Réalisation : Bénédicte Marabet

➤ **L'activité des MDPH de Nouvelle-Aquitaine**



Depuis 2016, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de rendre visible au niveau régional les données d'activité des 12 MDPH de la région. Pour conduire ce travail, 2 sources sont mobilisées :

- Les rapports d'activité normalisés des MDPH centralisés chaque année par la CNSA.
- Les synthèses de la campagne annuelle des MDPH centralisées également par la CNSA.

L'objectif de cette synthèse annuelle est de faire un état des lieux des indicateurs faisant l'objet d'une observation partagée dans les 12 MDPH de la région Nouvelle-Aquitaine et de valoriser la connaissance des publics et des besoins apportés par ces indicateurs.

Réalisation : Lucie Bordeau

## ➤ Les travaux réalisés pour le compte de la DREETS<sup>3</sup>

### ✓ Observatoire de la Protection juridique en Nouvelle-Aquitaine : publics, professionnels, mesures - Tableau de bord



Depuis 2016, la DREETS (ex DRDJSCS) Nouvelle-Aquitaine a mis en place un observatoire régional de la protection juridique avec l'appui du CREAI Nouvelle-Aquitaine.

Cet observatoire se donne un programme de travail annuel avec, en premier lieu, la production de tableaux de bord sous forme d'un rapport présentant des indicateurs avec leurs déclinaisons départementales, régionale et nationale (quand les données sont accessibles) et mettant en évidence les faits majeurs et les évolutions.

Les indicateurs s'articulent autour de 3 grands champs :

- Les publics vulnérables, ayant une plus forte probabilité de bénéficier d'une mesure de protection ;
- L'offre en matière de mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) : services mandataires, mandataires individuels et préposés d'établissement et les délégués aux prestations sociales ;
- Les personnes protégées et les mesures de protection judiciaires ou administratives mises en œuvre.

*Réalisation : Bénédicte Marabet, Nadia Ecalle*

### ✓ L'activité des services mandataires contribuant à l'ISTF, information et soutien aux tuteurs familiaux, en Nouvelle-Aquitaine en 2021



La loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs a réaffirmé le principe de priorité familiale. Afin de rendre effective cette priorité les tuteurs familiaux doivent pouvoir bénéficier, à leur demande, d'une information ou d'une aide pour exercer le mandat de protection qui leur est confié grâce aux services d'information et au soutien des tuteurs familiaux (ISTF), une synthèse annuelle de l'activité de ces services en Nouvelle-Aquitaine est réalisée comme le prévoit le Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales 2020-2024 (fiche-action 1.1.2 – Suivre l'évolution des besoins en ISTF).

*Réalisation : Bénédicte Marabet*

## 1.2 Les études terminées en 2022

### ⇒ Travaux réalisés dans le cadre de la convention ARS

#### ➤ L'intervention par les pairs en Nouvelle-Aquitaine : état des lieux des dispositifs et dynamiques institutionnelles dans le cadre du projet EPoP



L'ARS a confié au CREAI la réalisation d'un état des lieux des dispositifs/outils (médiateurs santé pairs, GEM, APV, formateurs pairs...) et dynamiques institutionnelles (ARS, MDPH, territoires 100% inclusifs etc.) dans le cadre du projet EPoP, dont « l'objectif était de faire émerger les initiatives de pair accompagnement et leur mise en pratique effective sur les 3 prochaines années ». Cet état des lieux concernera trois territoires : Gironde, Lot-et-Garonne et Vienne.

Le CREAI a intégré au COPIL régional du projet et a conduit une mission d'appui auprès des porteurs d'EPoP en Nouvelle-Aquitaine (LADAPT, La FISAF, La Croix Rouge).

Le CREAI a également apporté un soutien à l'évaluation, la classification et la publication des actions innovantes/probantes « pair-aidance » dans un site dédié : <https://pair-initiative.fr/>.

*Réalisation : Lucie Bordeau, Elisabeth Laplagne, Agathe Soubie*

<sup>3</sup> L'instruction DGCS-CNSA de financement des CREAI stipule que 40% de la part DGCS de la subvention annuelle doit revenir à la DRDJSCS de la région concernée.



➤ **Les PCPE en Nouvelle-Aquitaine : diagnostic régional partagé**

L'ARS a confié au CREAL la réalisation un état des lieux de l'activité de l'ensemble des PCPE en Nouvelle-Aquitaine : fonctionnement, public visé, mise en réseau/partenariat, pratiques, conformité par rapport au cahier des charges.

Cet état des lieux ayant pour objectif de rendre plus lisible l'action des PCPE, leur articulation avec les autres dispositifs médico-sociaux, leur rôle pour éviter des ruptures de parcours etc...

*Réalisation : Patricia Fiacre, Bénédicte Marabet*



➤ **Le déploiement et l'activité des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap (EMAS) en Nouvelle-Aquitaine**

A la rentrée scolaire 2019, ont été créées des équipes d'appui médico-social, dispositif innovant pour améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap. « Ces équipes préfigurent l'appui du secteur médico-social aux équipes éducatives ou pédagogiques des établissements scolaires pour la scolarisation des enfants en situation de handicap ».

Un premier bilan est nécessaire pour rendre compte de l'activité de ces équipes.

L'ARS a donc confié au CREAL la réalisation d'un état des lieux du fonctionnement des équipes, cartographies de leurs interventions, nature des demandes des établissements scolaires, activité des équipes, articulation avec les SESSAD etc.

*Réalisation : Bénédicte Marabet, Lucie Bordeau*

➤ **Suivi d'actions dans le cadre du plan régional polyhandicap**

L'ARS souhaite apprécier la mise en œuvre des actions mises en place dans le cadre de la Feuille de route régionale Polyhandicap dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs pour l'axe Renforcer l'offre d'accueil en établissements et services spécialisés sur l'accompagnement des enfants et des adultes polyhandicapés.

Elle a donc confié au CREAL la réalisation

- d'un suivi des conditions de mise en œuvre des nouveaux moyens IDE dans les ESMS (47,5 postes attribués dans le cadre d'une enveloppe nationale) : recrutement, type d'emplois, missions attribuées
- d'un bilan de la création de nouvelles places en MAS pour faire sortir de jeunes adultes polyhandicapés relevant de l'amendement Creton et du devenir des places libérées

*Réalisation : Bénédicte Marabet*



➤ **Les modalités d'accompagnement des personnes avec handicap psychique en faveur de l'inclusion et de la participation sociale en Nouvelle-Aquitaine**

L'ARS souhaite disposer d'une plus grande lisibilité des différentes modalités d'accompagnement proposées aux personnes avec handicap psychique en Nouvelle-Aquitaine en faveur de l'inclusion et de la participation sociale.

Elle a donc confié au CREAL la réalisation d'un bilan de :

- l'offre médico-sociale, avec, notamment les effets de la création de nombreuses places de SAMSAH handicap psychique sur les 3 dernières années,
- les pratiques mises en œuvre (étude thérapeutique, réhabilitation psychosociale...),
- les coopérations entre secteurs psy et médico-social (mise en œuvre des partenariats « santé mentale », orientations vers les GEM, les SAMSAH...).

*Réalisation : Mahdi Belharet, Bénédicte Marabet, Agathe Soubie*

➤ **PCPE : groupe de travail et mise en place d'un rapport d'activité harmonisé**

En 2021, le CREAL a conduit, à la demande de l'ARS, une première étude régionale sur les PCPE, leur activité et leur conformité au cahier des charges. A l'issue de cette étude, un groupe de travail réunissant les PCPE a été organisé afin de pouvoir identifier les indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de l'activité des PCPE et construire la trame et la méthode de comptage des actes du rapport d'activité harmonisé qui sera adopté au niveau régional.

*Réalisation : Bénédicte Marabet, Patricia Fiacre*

## ➤ les travaux réalisés pour le compte de la DREETS

### ✓ La couverture territoriale par les services mandataires à la protection des majeurs et les mandataires individuels en Nouvelle-Aquitaine<sup>4</sup>

Dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche-action 1.3.1 du Schéma 2020-2024 « Assurer la couverture de l'ensemble des territoires de la région par les 3 catégories de MJPM, la DREETS a confié au CREAI une étude afin de mettre en adéquation l'offre en MJPM avec les besoins de protection des majeurs et plus particulièrement de renforcer l'équité territoriale et la proximité. La proximité géographique entre le MJPM et la personne protégée est reconnue comme un critère contribuant à la qualité des accompagnements mis en œuvre.

Réalisation : *Bénédicte Marabet*

### ✓ Diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF en Nouvelle-Aquitaine<sup>3</sup>

La DREETS Nouvelle-Aquitaine a souhaité qu'un diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF, mesures judiciaires d'accompagnement à la gestion du budget familial, soit conduit et en a confié la réalisation au CREAI Nouvelle-Aquitaine.

Cette demande correspond à la fiche-action (n° 2.4.1) « Promouvoir les MJAGBF » du schéma régional 2020-2024 des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales. Les constats faits lors des réunions territoriales de concertation conduites en préalable à l'élaboration de ce schéma font état d'un paradoxe : le nombre des MJAGBF est en baisse depuis leur création en 2007 alors que ces mesures ont un intérêt éducatif important pour l'enfant et sa famille et sont jugées très efficaces par les Juges des enfants.

Réalisation : *Bénédicte Marabet*

## ⇒ Travaux réalisés pour le compte de la DREETS

### ➤ Les dispositifs de prévention des sorties sèches de l'ASE en Nouvelle-Aquitaine : Diagnostic

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté, le service études, statistiques, appui et méthodes (SESAM) de la DREETS a souhaité mener un état des lieux des pratiques d'accompagnement pour les sortants d'ASE dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine.

L'étude, menée par le CREAI Nouvelle-Aquitaine, s'est attachée à repérer les actions mises en place par les conseils départementaux et leurs partenaires publics et privés visant à faciliter le passage à l'âge adulte des jeunes de l'ASE. Ces initiatives concernent une ou plusieurs des dimensions suivantes :

- la préservation du lien social et d'un point de référence pour chaque jeune,
- l'accès à un logement stable,
- l'accès aux droits et à des ressources financières,
- l'insertion sociale et professionnelle – l'accès à la santé.

Au total, ce sont 93 dispositifs ou actions qui ont été recensés, dont 29 ont fait l'objet d'une présentation détaillée, afin qu'elles puissent être inspirantes pour d'autres territoires ou institutions.

Réalisation : *Agathe Soubie, Patricia Fiacre, Elisabeth Laplagne, Lou Allochon*

## ⇒ Travaux réalisés pour le compte d'une association

### ➤ Les plateformes de répit des Deux-Sèvres : le rôle à jouer par les professionnels libéraux et par les dispositifs de prise en charge sanitaire dans le parcours d'accompagnement des proches aidants

La plateforme de répit Sud Deux-Sèvres et son homologue Nord Deux-Sèvres souhaitent renforcer la communication auprès des professionnels libéraux et des dispositifs de prise en charge sanitaire, sur les dispositifs d'accompagnement pour les aidants dont les plateformes de répit. Le CREAI a été sollicité pour les accompagner dans cette démarche.

L'objectif de ce projet est d'identifier des pistes de projets et moyens de communication à déployer auprès des professionnels libéraux et des dispositifs de prise en charge sanitaire pour améliorer les parcours d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie notamment bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Réalisation : *Lucie Bordeau, Nadia Ecalte, Bénédicte Marabet*

<sup>4</sup> L'instruction DGCS-CNSA de financement des CREAI stipule que 40% de la part DGCS de la subvention annuelle doit revenir à la DRDJSCS de la région concernée.

## ⇒ Travaux réalisés pour le compte de l'ARS Guyane

### ➤ Offre, besoins et public en ESMS de Guyane

Les taux d'équipement en ESMS de la Guyane font état d'un territoire très sous-équipé. Dans le temps, la Guyane est confrontée à un fort accroissement de sa population, actuel et à venir, en particulier des plus jeunes mais aussi des personnes âgées. Afin d'élaborer la programmation d'une nouvelle offre en ESMS, adaptée aux besoins localisés, l'ARS Guyane souhaite disposer d'un diagnostic détaillé et a sollicité le CREAI Nouvelle-Aquitaine pour réaliser :

- Un état des lieux de l'offre actuelle en Guyane en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en difficultés sociales ;
- Un descriptif des principales caractéristiques des personnes accompagnées ;
- Une estimation des besoins non couverts dans le champ handicap) partir des listes d'attente des ESMS.

Afin de dresser un diagnostic territorial le plus complet et précis possible, les modes de réponse innovants et alternatifs (habitats inclusifs, PCPE, GEM...) ont également fait l'objet d'investigations.

Réalisation : Sophie Bourgarel (Etudes Handicap – prestation externe), Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet

## 1.3 Etudes débutées en 2022

### ⇒ Travaux réalisés dans le cadre de la convention ARS

#### ➤ Les élèves scolarisés dans les unités d'enseignement maternelle et élémentaire pour enfants avec des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine

En 2021, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a confié au CREAI la réalisation d'une étude afin de disposer d'une vision objective de l'activité des UEMA en Nouvelle-Aquitaine, de leur conformité à leur cahier des charges, du parcours des enfants accompagnés ainsi que des attentes des familles et des partenaires.

A l'issue de ce premier travail, l'ARS a décidé qu'un recueil d'indicateurs aurait lieu à l'issue de chaque année scolaire auprès des UEMA et UEEA afin de disposer d'un état des lieux annuel de l'activité de ces unités, des enfants accompagnés et de leur parcours. Cet état des lieux permettra une meilleure connaissance du dispositif UEMA-UEEA en Nouvelle-Aquitaine et un pilotage concerté ARS-Education nationale. Une grille a donc été bâtie par l'ARS et le CREAI à partir des travaux conduits en 2021 qui ont permis d'identifier les indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de l'activité des UEMA-UEEA et ainsi que ceux qui étaient à rajouter.

*L'étude a été terminée en janvier 2023.*

Réalisation : Bénédicte Marabet

#### ➤ Activité des équipes mobiles médico-sociales d'appui à la scolarisation (EMAS) de Nouvelle-Aquitaine Année scolaire 2021-2022

Les EMAS, équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap, ont été créées en 2019 avec pour finalité : « de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple, en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux ». En 2021, la circulaire du 26 mai a confirmé la mise en place de ces équipes et en a précisé les modalités d'organisation.

L'ARS, en tant que pilote de ces dispositifs, a souhaité qu'un état des lieux de leur activité soit réalisé à l'issue de chaque année scolaire pour apporter des éléments de connaissance sur les modalités de saisine des équipes et les demandes d'intervention, la nature des interventions effectuées et les partenariats mis en œuvre.

*L'étude a été terminée en février 2023.*

Réalisation : Bénédicte Marabet, Lucie Bordeau

#### ➤ Diagnostic territorial des personnes vieillissantes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine

Essai de quantification et de repérage selon le cadre vie (à domicile, en établissements pour adultes handicapés, en établissement pour personnes âgées...).

Réalisation : Bénédicte Marabet



➤ **Répit des aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**

L'ARS souhaite pouvoir disposer d'une plus grande lisibilité des solutions de répit proposées aux proches aidants des personnes handicapées. Elle a donc sollicité le CREAI pour réaliser un état des lieux en concertation avec les Conseils Départementaux, les communautés 360, les MDPH et les organismes gestionnaires pour identifier :

- La diversité de l'offre de répit Personne handicapée sur le territoire (accueil temporaire, répit à domicile, activités de loisirs et vacances et dispositifs de répit innovants),
- De la façon dont ces solutions de répit sont utilisées, du public accueilli, de leurs limites et des besoins non couverts,
- De l'articulation de cette offre avec la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2020-2022.

*Réalisation : Bénédicte Marabet, Lucie Bordeau, Nadia Ecalle*

➤ **La communication alternative et ou améliorée**

Les troubles sévères des personnes en situation de handicap peuvent affecter leur capacité à interagir et la lecture de leur mode de communication par les professionnels qui les accompagnent. Pourtant, les interactions sociales garantissent la qualité de vie des personnes accompagnées et rendent possibles l'autodétermination, l'expression des choix, des intérêts, du ressenti et des refus. Les professionnels doivent donc être capables de créer et maintenir une communication de qualité au quotidien. Les outils de la communication alternative ou améliorée (CAA) favorisent cette interaction et l'échange. A cette fin, le projet vise à faire le point sur l'utilisation des outils de la CAA par les professionnels exerçant auprès des personnes en situation de handicap, n'ayant pas ou peu accès la communication verbale et à renforcer les compétences de ceux-ci dans l'utilisation de ces outils dans leur accompagnement quotidien.

L'ARS a sollicité le CREAI pour réaliser un état des lieux et renforcer le développement de l'utilisation des outils de la communication alternative et améliorée auprès des personnes en situation de handicap.

*L'étude a été terminée en février 2023.*

*Réalisation : Elisabeth Laplagne, Lou Allochon, Patricia Fiacre, Bénédicte Marabet, Nadia Ecalle*

➤ **Les ESRP, établissements et services de rééducation professionnelle et les ESPO, établissements et services pré-orientation, en Nouvelle-Aquitaine**

A la demande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le CREAI a conduit un diagnostic régional sur les ESRP et ESPO en Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant sur :

- Une réactualisation du premier diagnostic conduit en 2020 et établi sur la base de données préexistantes : FINISS, enquête ES handicap, tableaux de bord de l'ANAP, données des MDPH et rapports d'activité des ESRP et ESPO
- Une enquête spécifique conduite auprès de ces structures autour de leurs prestations, des publics spécifiques accompagnés et des partenariats mis en place suite au décret d'octobre 2020 et arrêté 2022.

*Réalisation : Bénédicte Marabet*

➤ **Analyse des besoins et ressources des ESMS et services de droit commun dans le cadre de l'accompagnement à la vie affective, intime, sexuelle et dans le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a sollicité le CREAI Nouvelle-Aquitaine pour réaliser, dans le cadre de la mise en place d'un centre ressources, un état des lieux des ressources et des besoins dans le champ de la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap.

La mise en place en 2023 du Centre Ressource Intim'Agir ([intimagir-na@apf.asso.fr](mailto:intimagir-na@apf.asso.fr)), a pour objectif d'affiner encore davantage la connaissance des territoires en matière d'offre, mais également de spécifier les outils et/ou formations proposés en fonction de l'âge des usagers et des types de situation de handicap accompagnés par les ESMS.

*L'étude a été terminée en janvier 2023.*

*Réalisation : Marianne Schmitt*



En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions menées en 2022 par le Pôle « Observation / Etudes / Recherche »

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude	Commanditaire
Handicap	<p><b>Handidonnées : panorama des données du handicap en Nouvelle-Aquitaine</b> Handidonnées, site coconstruit par l'ARS et le CREA Nouvelle-Aquitaine, ayant pour objectif de mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement régionale.</p>	ARS Nouvelle-Aquitaine
	<p><b>Les indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap</b> Production d'une note de synthèse régionale avec une approche départementale sur 3 indicateurs jugés prioritaires sur les 23 indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap définis par la CNSA.</p>	
	<p><b>Les chiffres clés handicap dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine</b> Elaboration de fiches départementales à partir des indicateurs présentés sur Handidonnées autour de 4 thématiques (les allocations ; la scolarisation, la formation professionnelle et l'emploi ; l'activité des MDPH, l'offre médico-sociale) afin de mettre à la disposition des acteurs et décideurs du secteur médico-social.</p>	
	<p><b>L'activité des MDPH de Nouvelle-Aquitaine</b> Réalisation d'un état des lieux des indicateurs faisant l'objet d'une observation partagée dans les 12 MDPH de Nouvelle-Aquitaine (sur la base des rapports d'activité harmonisés) afin de valoriser la connaissance des publics et des besoins apportés par ces indicateurs.</p>	
	<p><b>L'intervention pour les pairs en Nouvelle-Aquitaine : état des lieux des dispositifs et dynamiques institutionnelles dans le cadre du projet EPoP</b> Réalisation d'un état des lieux des dispositifs / outils et dynamiques institutionnelles dans le cadre du projet EPoP, dont « l'objectif est de faire émerger les initiatives de pair accompagnement et leur mise en pratique effective sur les 3 prochaines années » en Gironde, Lot-et-Garonne et Vienne.</p>	
	<p><b>Les PCPE en Nouvelle-Aquitaine : diagnostic régional partagé</b> Réalisation d'un état des lieux de l'activité de l'ensemble des PCPE : fonctionnement, public visé, mise en réseau/partenariat, pratiques, conformité par rapport au cahier des charges afin de rendre plus lisible leur action, leur articulation avec les autres dispositifs médico-sociaux, leur rôle pour éviter des ruptures de parcours etc...</p>	
	<p><b>Le déploiement et l'activité des équipes mobiles d'appui Médico-Social à la scolarisation des élèves en situation de handicap (EMAS) en Nouvelle-Aquitaine</b> Réalisation d'un état des lieux du fonctionnement des équipes, cartographies de leurs interventions, nature des demandes des établissements scolaires, activité des équipes, articulation avec les SESSAD etc.</p>	
	<p><b>Suivi d'actions dans le cadre du plan régional polyhandicap</b> Réalisation d'un suivi des conditions de mise en œuvre des nouveaux moyens IDE dans les ESMS (recrutement, type d'emplois, missions attribuées) et d'un bilan de la création de nouvelles places en MAS pour faire sortir de jeunes adultes polyhandicapés relevant de l'amendement Creton et du devenir des places libérées</p>	
	<p><b>Les modalités d'accompagnement des personnes adultes avec handicap psychique en faveur de l'inclusion et de la participation sociale en Nouvelle-Aquitaine</b> Réalisation d'un bilan de l'offre médico-sociale (avec notamment les effets de la création de nombreuses places de SAMSAH handicap psychique sur les 3 dernières années), des pratiques mises en œuvre (étude thérapeutique, réhabilitation psychosociale...), des coopérations entre secteurs psy et médico-social (mise en œuvre des partenariats « santé mentale », orientations vers les GEM, les SAMSAH...).</p>	
	<p><b>PCPE : groupe de travail et mise en place d'un rapport d'activité harmonisé</b> Organisation d'un groupe de travail réunissant les PCPE afin de pouvoir identifier les indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de l'activité et construire une trame pour obtenir un rapport d'activité harmonisé.</p>	

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude	Commanditaire
<b>Handicap</b>	<b>Les élèves scolarisés dans les UEMA en Nouvelle-Aquitaine</b> Identification des indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de l'activité des UEMA.	<b>ARS Nouvelle- Aquitaine</b>
	<b>Activité des EMAS de Nouvelle-Aquitaine (Année Scolaire 2021-2022)</b> Identifier les indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de l'activité des EMAS.	
	<b>Répît des aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap</b> Réalisation d'un état des lieux en concertation avec les Conseils Départementaux, les communautés 360, les MDPH et les organismes gestionnaires pour identifier la diversité de l'offre de répît Personne handicapée sur le territoire ; de la façon dont ces solutions de répît sont utilisées, du public accueilli, de leurs limites et des besoins non couverts ; de l'articulation de cette offre avec la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2020-2022.	
	<b>La communication alternative et ou améliorée en Nouvelle-Aquitaine</b> Réaliser d'un état des lieux et renforcer le développement de l'utilisation des outils de la communication alternative et améliorée auprès des personnes en situation de handicap.	
	<b>Les ESRP, établissements et services de rééducation professionnelle et les ESPO, établissements et services pré-orientation, en Nouvelle-Aquitaine</b> Réalisation d'un diagnostic régional sur les ESRP et ESPO en Nouvelle-Aquitaine	
	<b>Analyse des besoins et ressources des ESMS et services de droit commun dans le cadre de l'accompagnement à la vie affective, intime, sexuelle et dans le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap</b> Réalisation d'un état des lieux des ressources et des besoins dans le champ de la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap	
<b>Personnes âgées</b>	<b>Diagnostic territorial des personnes vieillissantes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine</b> Essai de quantification et de repérage selon le cadre de vie	
<b>Handicap</b>	<b>Offre, besoins et public en ESMS de Guyane</b> Réalisation d'un diagnostic afin d'obtenir un état des lieux de l'offre actuelle en Guyane en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en difficultés sociales ; un descriptif des principales caractéristiques des personnes accompagnées ; une estimation des besoins non couverts dans le champ handicap) partir des listes d'attente des ESMS.	<b>ARS Guyane</b>
	<b>Les plateformes de répît des Deux-Sèvres : le rôle à jouer par les professionnels libéraux et par les dispositifs de prise en charge sanitaire dans le parcours d'accompagnement des proches aidants</b> Réalisation d'une étude afin d'identifier des pistes de projets et moyens de communication à déployer auprès des professionnels libéraux et des dispositifs de prise en charge sanitaire pour améliorer les parcours d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie notamment bénéficiaires de l'APA.	<b>Association</b>
<b>Inclusion sociale</b>	<b>L'activité des services mandataires contribuant à l'ISTF, Information et au Soutien des Tuteurs Familiaux en Nouvelle-Aquitaine en 2021</b> Réalisation d'une analyse de l'activité ISTF afin de soutenir le déploiement de ce dispositif dans tous les territoires.	<b>DREETS</b>
	<b>Observatoire de la Protection juridique en Nouvelle-Aquitaine : publics, professionnels, mesures - Tableaux de bord</b> Dans le cadre de l'Observatoire régional de la Protection juridique, mise à jour des tableaux de bord annuels présentant des indicateurs dans les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine autour : des publics en situation de vulnérabilité, des mesures de protection judiciaire ou administrative et des personnes protégées, des caractéristiques de l'offre en matière de MJPM : services mandataires, mandataires individuels et préposés (6 <sup>ème</sup> édition).	

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude	Commanditaire
<b>Inclusion sociale</b>	<b>La couverture territoriale par les services mandataires à la protection des majeurs et les mandataires individuels en Nouvelle-Aquitaine</b> Réalisation d'une étude afin de mettre en adéquation l'offre en MJPM avec les besoins de protection des majeurs et plus particulièrement de renforcer l'équité territoriale et la proximité.	<b>DREETS</b>
	<b>Diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF en Nouvelle-Aquitaine</b> Réalisation d'un diagnostic territorial partagé sur le déploiement des MJAGBF, mesures judiciaires d'accompagnement à la gestion du budget familial	
<b>Protection de l'enfance</b>	<b>Les dispositifs de prévention des sorties sèches de l'ASE en Nouvelle-Aquitaine : diagnostic</b> Réalisation d'une étude afin de repérer les actions mise en place par les Conseils Départementaux et leurs partenaires visant à faciliter le passage à l'âge adulte des jeunes de l'ASE.	

## 2. Formations

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a obtenu la certification « Qualiopi »<sup>5</sup> le 31 janvier 2022.

En 2022, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a réalisé 84 jours de formation intra-établissement auprès de 517 stagiaires (soit 4 447 heures de formation).

### 2.1 Les conventions terminées en 2022

#### ➤ **Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne**

Commanditaires :

- Association Gestionnaire (33) – Convention de 8 jours : réalisation 2019-2022 dont 1 jour en 2022
- CCAS (33) - Convention de 6 jours : réalisation 2020-2022 dont 2,5 jours en 2022
- EHPAD (17) – Convention de 2 jours : réalisation 2021-2022 dont 1 jour en 2022
- EHPAD (33) – Convention de 2 jours : réalisation 2021-2022 dont 1 jour en 2022
- Établissement Public Communal pour Personnes Handicapées (79) – Convention de 6 jours : réalisation 2021-2022 dont 5 jours en 2022
- DTPJJ – Convention de 7 jours : réalisation 2022
- Association Gestionnaire (24) – Convention de 2 jours : réalisation 2022

*Intervenants : Thierry Dimbour, Patricia Fiacre, Marianne Schmitt, Lucie Bordeau*

#### ➤ **Accompagnement aux suites de l'évaluation interne : suivi et accompagnement au plan d'amélioration continue de la qualité**

Commanditaire : MECS (47) – Convention de 1 jour : réalisation 2022

*Intervenante : Marianne Schmitt*

#### ➤ **Elaboration et accompagnement du projet personnalisé**

Commanditaire : ESAT (33) – Convention de 4 jours : réalisation 2021-2022 dont 2 jours en 2022

*Intervenante : Marianne Schmitt*

#### ➤ **L'élaboration et la formalisation du nouveau projet d'établissement**

Commanditaire : EHPAD (24) – Convention de 3.5 jours : réalisation 2021-2022 dont 3 jours en 2022

*Intervenante : Agathe Soubie*

#### ➤ **La réécriture du projet d'établissement**

Commanditaire : Association Gestionnaire (40) – Convention de 8 jours : réalisation 2021-2022 dont 6 jours en 2022

*Intervenante : Marianne Schmitt*

#### ➤ **Personnalisation du travail en IME – SESSAD**

Commanditaire : Association gestionnaire (17) – Convention de 2 jours : réalisation 2022

*Intervenante : Patricia Fiacre*

#### ➤ **La bientraitance et prévention de la maltraitance**

Commanditaire : IME (33) – Convention de 2 jours : réalisation 2022

*Intervenante : Agathe Soubie*

#### ➤ **La posture professionnelle bientraitance**

Commanditaire : CSAPA (16) – Convention de 4 jours : réalisation 2022

*Intervenantes : Patricia Fiacre, Agathe Soubie*

#### ➤ **La transformation de l'offre dans le champ du handicap à destination des acteurs du Sport Adapté**

Commanditaire : Fédération Nouvelle-Aquitaine – Convention de 0,5 jours : réalisation 2022

*Intervenant : Thierry Dimbour*

<sup>5</sup> La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

La marque « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

- **Formation-action au cadre national de référence la protection de l'enfance de la HAS**  
Commanditaire : Conseil Départemental (16) – Convention de 10 jours : réalisation 2022  
*Intervenantes* : Agathe Soubie, Marianne Schmitt
- **Le cadre légal en protection de l'enfance, les lois et les postures professionnelles en évolution**  
Commanditaire : MECS (47) – Convention de 2 jours : réalisation 2022  
*Intervenante* : Marianne Schmitt
- **Accompagnement des professionnels aux situations de violence au sein des établissements de la protection de l'enfance**  
Commanditaire : MECS (47) – Convention de 3 jours : réalisation 2022  
*Intervenante* : Marianne Schmitt
- **Evaluation pluridisciplinaire des situations éducatives**  
Commanditaire : UEMO (19) – Convention de 4 jours : réalisation 2022  
*Intervenantes* : Agathe Soubie, Elisabeth Laplagne
- **Devenir pair-aidant**  
Commanditaire : Association gestionnaire (87) – Convention de 1,5 jours : réalisation 2022  
*Intervenante* : Lucie Bordeaux
- **Partage des informations à caractère secret**  
Commanditaire : CCAS (33) – Convention de 0,5 jours : réalisation 2022  
*Intervenante* : Agathe Soubie
- **Travailler avec une personne autiste ou TND**  
Commanditaire : ESAT (33) – Convention de 1 jour : réalisation 2022  
*Intervenant* : Thierry Dimbour

## 2.2 Les conventions encore en cours en 2023

- **Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne**  
Commanditaires
  - Association Gestionnaire (43) – Convention de 4 jours : réalisation 2021-2022 dont 2 jours en 2022
  - Association Gestionnaire (17) – Convention de 22 jours : réalisation 2022-2023 dont 2 jours en 2022*Intervenants* : Thierry Dimbour, Patricia Fiacre, Lucie Bordeaux
- **Usage des nomenclatures SERAFIN-PH dans les pratiques professionnelles d'un SESSAD**  
Commanditaire : IMPRO (17) – Convention de 8 jours : réalisation 2022 – 2023 dont 6,5 jours réalisés en 2022  
*Intervenante* : Patricia Fiacre
- **L'écriture du projet d'établissement**  
Commanditaire : SAVS (40) – Convention de 11 jours : réalisation 2022-2023 dont 4 jours en 2022  
*Intervenante* : Lucie Bordeaux
- **Participation et autodétermination des usagers**  
Commanditaire : Association Gestionnaire (64) – Convention de 5 jours : réalisation 2022 – 2023 dont 2 jours réalisés en 2022  
*Intervenantes* : Lucie Bordeaux, Agathe Soubie
- **L'optimisation du processus d'évaluation des informations préoccupantes et de son articulation avec les professionnels des CMS et les partenaires**  
Commanditaire : Conseil Départemental (47) – Convention de 27 jours : réalisation 2022 – 2023 dont 4 jours réalisés en 2022  
*Intervenante* : Agathe Soubie
- **Formation-action au cadre national de référence la protection de l'enfance de la HAS**  
Commanditaire : Conseil Départemental (19) – Convention de 3,5 jours : réalisation 2022 – 2023 dont 1,5 jours réalisés en 2022  
*Intervenantes* : Agathe Soubie, Elisabeth Laplagne

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions de formations conduites en 2022

32

Secteur	Titre et caractéristiques de la formation	Commanditaire
Qualité Innovation Soutien aux acteurs	<b>Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne – 10 actions</b> Formation permettant de maîtriser l'environnement simple et ergonomique ARSENE pour conduire la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le temps ; mobiliser efficacement les fonctionnalités uniques, rassemblées au sein de la même application ARSENE ; transmettre les principes méthodologiques de conduite de l'évaluation interne et de production du PAQ, en s'appuyant sur des référentiels actualisés conformes aux dernières exigences réglementaires et aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM.	Association Gestionnaire EHPAD Prévention spécialisée MECS CCAS Etablissement public Communal
	<b>Devenir pair-aidant</b> Formation ayant pour objectif de sensibiliser les travailleurs de l'ESAT à l'intervention par les pairs (savoirs) et de leur présenter des outils en matière de communication et de développement du pouvoir d'agir (savoir-faire).	Association Gestionnaire
	<b>La participation et autodétermination des usagers</b> Formation ayant pour objectif de renforcer les connaissances théoriques des représentants élus sur les instances représentatives ou décisionnaires (savoirs) et de les outiller en matière de communication et de développement du pouvoir d'agir (savoir-faire).	
	<b>Usage des nomenclatures SERAFIN-PH dans les pratiques professionnelles</b> Formation ayant pour objectif de donner aux professionnels les clés de compréhension de la réforme de la tarification et de décrire, avec les professionnels, l'activité réalisée par la structure ou les structures selon les nomenclatures SERAFIN PH.	SESSAD
	<b>Partage des informations à caractère secret</b> Formation ayant pour objectif de sensibiliser le personnel administratif et les professionnels de l'accompagnement sur le contexte juridique et déontologique et les écrits professionnels.	CCAS
Handicap	<b>Elaboration et accompagnement du projet personnalisé</b> Formation ayant pour objectifs de permettre une cohérence de l'accompagnement et de s'engager dans une démarche structurée d'accompagnement des usagers, à partir d'hypothèses, de moyens déployés et d'indicateurs de résultats.	ESAT
	<b>L'écriture d'un projet d'établissement</b> Formation-action visant à accompagner les professionnels à l'écriture d'un projet d'établissement.	SAVS
	<b>La bientraitance et prévention de la maltraitance</b> Formation pour rappeler les principes d'un accompagnement bientraitant à partir des RBPP ANESM-HAS et pour aider les professionnels à adapter leurs pratiques et leurs postures professionnelles.	IME
	<b>La posture professionnelle bientraitante</b> Formation pour rappeler aux professionnels les différents droits de l'utilisateur, leur déclinaison dans les outils de la loi 2002 et de leur présenter les RBPP ANESM-HAS sur la bientraitance, la prévention de la maltraitance et le questionnement éthique pour aider les professionnels à adapter leurs pratiques et leurs postures professionnelles.	CSAPA
	<b>La transformation de l'offre dans le champ du handicap à destination des acteurs du Sport Adapté</b> Formation afin de sensibiliser à la transformation de l'offre en cours dans le secteur des personnes handicapées, à partir des textes réglementaires et des orientations définies par les administrations.	Fédération

Secteur	Titre et caractéristiques de la formation	Commanditaire
Handicap	<p><b>Personnalisation du travail en IME – SESSAD</b> Formation permettant de comprendre les enjeux du virage inclusif et la position des IME et des SESSAD dans la nouvelle configuration. Elle vise aussi à partager une méthode pour l'évaluation des besoins d'accompagnement, en s'appuyant sur les outils règlementaires pour élaborer le projet d'accompagnement et le projet à la sortie.</p>	Association Gestionnaire
	<p><b>Travailler avec une personne autiste ou TND</b> Formation ayant pour objectif de comprendre les retentissements des troubles du spectre de l'autisme dans tous les aspects de la vie quotidienne des personnes avec autisme (avec une attention portée plus particulièrement sur le milieu de travail) et d'adapter les postures professionnelles aux personnes avec troubles du spectre de l'autisme.</p>	ESAT
Protection de l'enfance	<p><b>Formation-action au cadre national de référence de la protection de l'enfance de la HAS (2 actions)</b> Formation-action ayant pour objectif de permettre la diffusion et l'appropriation du cadre national de référence sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger afin : - D'instaurer au sein du conseil départemental et avec ses partenaires une culture partagée de l'évaluation participative, d'améliorer de manière continue la qualité des évaluations en vue de faciliter la prise de décision ; - De garantir aux usagers du département une équité de traitement lors de l'évaluation de leur situation.</p>	Conseil Départemental
	<p><b>Le cadre légal en protection de l'enfance, les lois et les postures professionnelles en évolution</b> Formation ayant pour objectif une acculturation commune des professionnels aux nouveaux enjeux de la protection de l'enfance</p>	MECS
	<p><b>Accompagnement des professionnels aux situations de violence au sein des établissements de la protection de l'enfance</b> Formation ayant pour objectif de développer une culture de la prévention et du traitement de la violence à tous les niveaux de l'organisation et pour tous les acteurs ; d'aider les professionnels à construire leurs réponses en fonction de leur réalité propre, dans le respect des actuelles dispositions législatives et règlementaires.</p>	
	<p><b>Evaluation pluridisciplinaire des situations éducatives</b> Formation afin de doter les professionnels de la connaissance actualisée des enjeux et des outils disponibles ; de s'approprier le guide méthodologique pour l'évaluation des situations de danger, appréhender les critères d'évaluation retenus ; et d'envisager avec les stagiaires les opportunités de coopération avec les autres acteurs du territoire.</p>	UEMO
	<p><b>La réécriture du projet d'établissement</b> Formation intra-établissement pour accompagner les professionnels d'un Centre Familial à la réécriture du projet d'établissement</p>	Association gestionnaire
	<p><b>L'optimisation du processus d'évaluation des informations préoccupantes et de son articulation avec les professionnels des CMS et partenaires</b> Formation-action ayant pour objectif de : - Réaliser un diagnostic participatif de la situation existante et de déterminer les besoins en formation des personnels intervenant dans la protection de l'enfance au cadre national de référence de la HAS pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger - D'établir, en concertation avec les agents, un nouveau processus de recueil, traitement et évaluation des informations préoccupantes propre à répondre aux enjeux et aux besoins spécifiques au Département, compte tenu de l'évolution du cadre juridique - De former les personnels au cadre national de référence de la HAS en vue de l'actualisation et du développement des compétences des agents et encadrants</p>	Conseil Départemental
Personnes âgées	<p><b>Elaboration et la formalisation du nouveau projet d'établissement</b> Formation-action visant à accompagner les professionnels à l'élaboration et formalisation d'un nouveau projet d'établissement.</p>	EHPAD

### 3. Animation / Journées d'étude et de formation

#### 3.1 Les conventions d'animation terminées en 2022

- **Coordination du réseau ESC Autisme 17**  
Commanditaires : Membres du réseau ESC Autisme 17 – Convention de 6 jours - réalisation 2022.  
*Réalisation* : Patricia Fiacre
- **Intervention sur le thème « La révolution douce des politiques sociales et médico-sociales » lors d'un séminaire**  
Commanditaire : Association Gestionnaire (33) – Convention de 1 jour - réalisation 2022.  
*Réalisation* : Thierry Dimbour
- **Accompagnement lors d'une journée réflexion sur le projet d'un pôle ambulatoire**  
Commanditaire : Association Gestionnaire (17) – Convention de 2 jours - réalisation 2022.  
*Réalisation* : Patricia Fiacre
- **Intervention lors d'une conférence sur le thème "Transition et parcours de vie"**  
Commanditaire : Centre de formation en travail social (40) – Convention de 1 jour - réalisation 2022.  
*Réalisation* : Thierry Dimbour

#### 3.2 Les conventions d'animation débutées en 2022

##### ➤ **Projet START**

START, dispositif de **formations croisées en territoires des professionnels du sanitaire et du médico-social intervenant dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)**, est amené à évoluer vers le déploiement des communautés de pratiques professionnelles.

Ce dispositif a pour objectifs :

- D'améliorer et de décloisonner les stratégies et pratiques professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement.
- D'amorcer et d'impulser de nouveaux modes de collaboration plus transversaux afin que la logique de proximité de réponse aux besoins de soin et d'accompagnement des personnes, prime sur toute autre considération.
- De renforcer l'équité de l'accompagnement et des soins ainsi que la précocité et la pertinence de l'intervention.

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a été sollicité pour déployer le dispositif de formations croisées en territoires dans le champ des TND. Ce dispositif de formation expérimenté en régions ARA et IDF est évalué et modélisé. Il est déployé en région par le réseau des CREA. Les objectifs du dispositif de formation sont :

- Mieux connaître les personnes présentant un TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un TND.

Le dispositif se veut un soutien à la mise en œuvre des axes forts des politiques publiques dans le champ du handicap (démarche RAPT, stratégie nationale autisme TND et transformation de l'offre).

*Réalisation* : Elisabeth Laplagne, Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

### 3.2 Les journées d'étude et de formation

#### ➤ Acte 2 RAPT : leviers, projets et coopérations – 13 avril à Bordeaux

Commanditaires : ARS Nouvelle-Aquitaine

Réalisation : Bénédicte Marabet, Agathe Soubie, Thierry Dimbour, Nadia Ecalte



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la **Réponse Accompagnée Pour Tous** est entrée en vigueur dans l'ensemble des départements. L'objectif pour tous les acteurs est de se mobiliser pour construire ensemble des solutions pour toute personne en situation de handicap qui le nécessite.

Cette journée, organisée en collaboration avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, fut l'occasion de dresser un premier bilan de cette démarche en Nouvelle-Aquitaine.

Mercredi 13 avril 2022

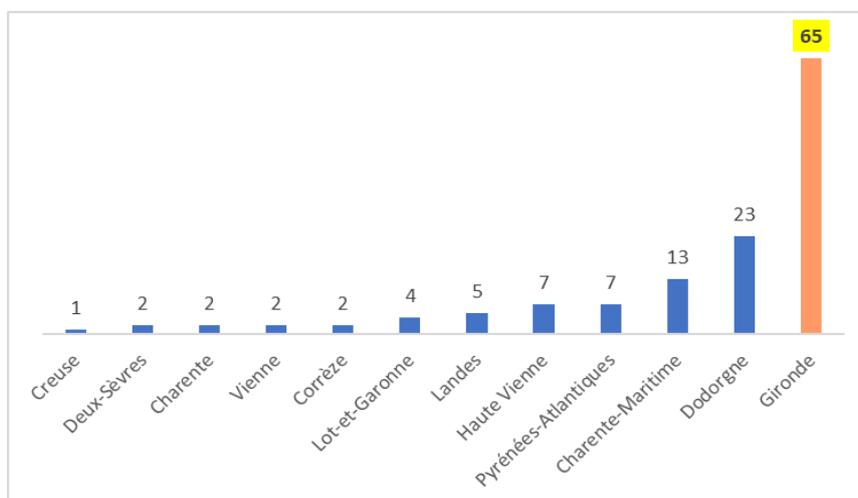
Athénée Municipal de Bordeaux



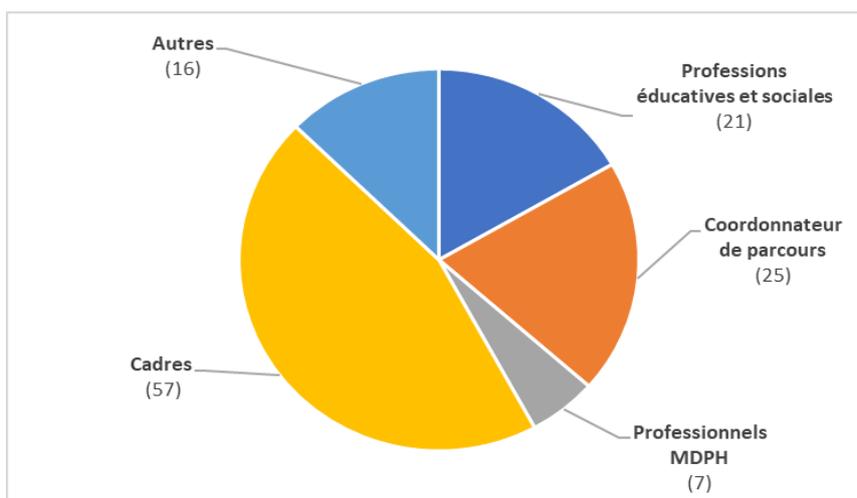
35

#### Participation de 140 personnes

- Origine géographique des participants



- Fonction des participants



➤ **Citoyenneté des plus vulnérables : participation et autodétermination à l'épreuve de la réalité**  
**22 juin à Talence**

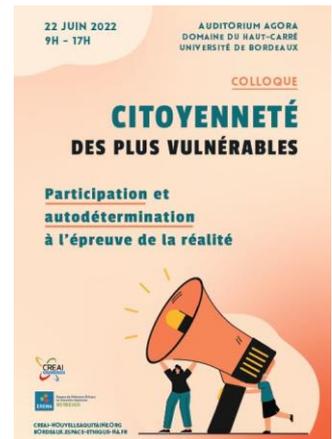
Journée réalisée en collaboration avec l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine – ERENA Bordeaux

*Réalisation* : Agathe Soubie, Thierry Dimbour, Nadia Ecalle

Ce colloque a permis d'explorer les enjeux éthiques de la participation, de l'autodétermination et de la citoyenneté des personnes vulnérables.

La journée a abordé des concepts clés – **vulnérabilité / participation / autodétermination / citoyenneté** – et leurs évolutions tant sur le plan juridique que dans les politiques publiques, pour ensuite interroger l'effectivité de leur mise en œuvre dans les pratiques professionnelles, et leurs effets sur la qualité de vie des personnes.

Les différents acteurs concernés ont témoigné d'expériences réussies de participation et d'implication des personnes concernées au cours de cette journée : les personnes elles-mêmes, les professionnels de santé et d'accompagnement, les associations, les institutions...

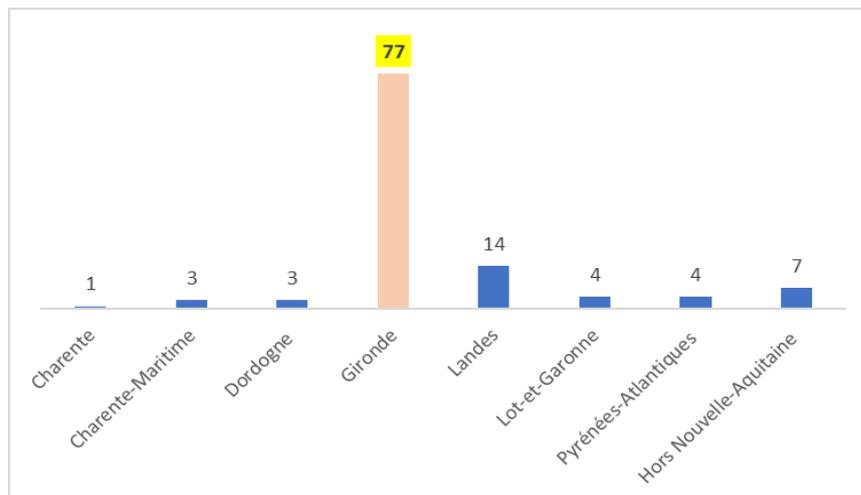


36

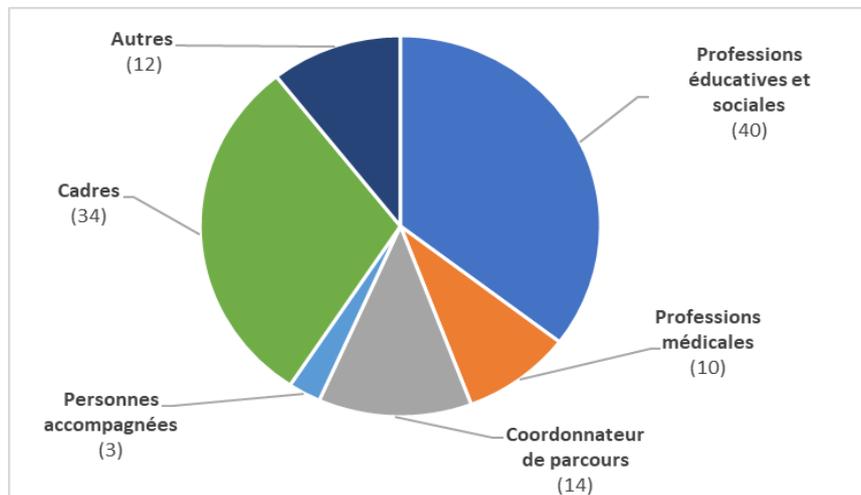


**Participation de 113 personnes**

• **Origine géographique des participants**



• **Fonction des participants**



➤ **Le PCPE, un outil novateur au service des parcours des personnes en situation de handicap – 22 novembre à Bordeaux**

Commanditaire : ARS Nouvelle-Aquitaine

Réalisation : Bénédicte Marabet, Patricia Fiacre, Thierry Dimbour, Nadia Ecalte

En 2014, le rapport Piveteau « *Zéro sans solution* » a pointé des difficultés dans **la continuité des parcours d'accompagnement** des personnes en situation de handicap, surtout pour les situations dites complexes. Afin de pallier l'absence ou inadéquation des réponses médico-sociales, les PCPE (pôles de compétences et de prestations externalisés) ont été créés en 2016. Ils s'appuient sur les ressources et compétences présentes sur les territoires, en particulier les professionnels libéraux.

Cette année 2022, M. Piveteau souligne dans son rapport "Experts, acteurs, ensemble pour une société qui change" l'importance de renforcer le pouvoir d'agir avec les personnes que l'on accompagne, pour faire advenir une société inclusive.

*Chaque PCPE est en ce sens un dispositif « souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive ».*

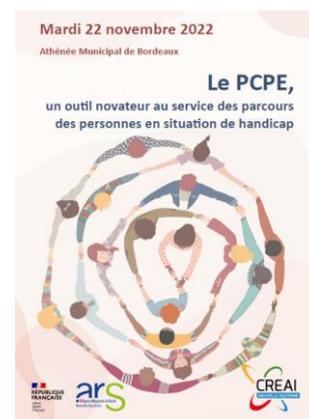
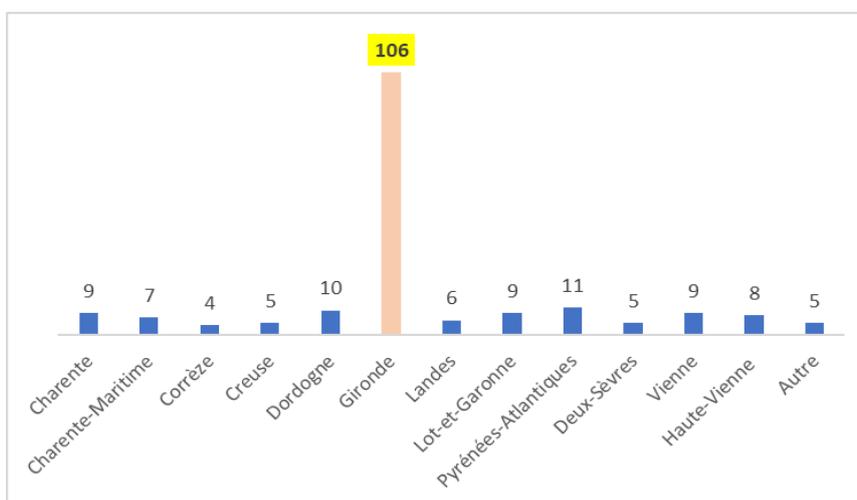
En Nouvelle-Aquitaine, l'ARS, les 29 PCPE et le CREAI ont lancé une dynamique de travail avec la réalisation d'un diagnostic régional partagé en 2021, puis d'une trame de rapport d'activité harmonisé en 2022.

Ces travaux ont permis de mettre en lumière le rôle joué par les PCPE dans le parcours des personnes en situation de handicap, leur capacité à s'adapter aux besoins et aux attentes des personnes bénéficiaires et leur articulation avec les autres ressources existantes ainsi que le fonctionnement singulier de chacun de ces dispositifs.

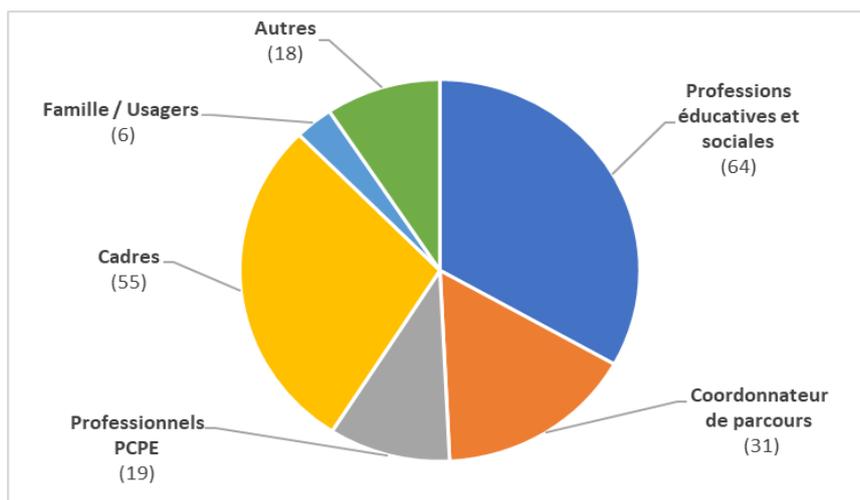
Cette journée se donne donc pour objectif d'associer l'ensemble des acteurs institutionnels et de terrain, des personnes en situation de handicap et à leurs proches à la réflexion déjà engagée au travers de la présentation de bonnes pratiques, de mise en synergie des acteurs et de témoignages de personnes bénéficiaires et de professionnels.

**Participation de 192 personnes**

• **Origine géographique des participants**



- **Fonction des participants**



## 4. Conseil & Expertise

### 4.1 Conseil Technique

- **Création d'un site internet**  
Commanditaire : MECS (47) – Réalisation 2020 – 2022  
*Intervenants : Thierry Dimbour, Antoine Lotz, Marianne Schmitt*
- **Accompagnement technique pour la réécriture du projet d'établissement**  
Commanditaires
  - CMPP (16) – Réalisation 2021 – 2022, convention de 8,5 jours dont 4,5 jours en 2022  
*Intervenante : Patricia Fiacre*
  - CMPP (40) – Réalisation 2022, convention de 8 jours  
*Intervenantes : Patricia Fiacre, Marianne Schmitt*
- **Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation du nouveau projet d'établissement**  
Commanditaire : EHPAD (24) – Réalisation 2021 – 2022, convention de 8 jours dont 6,5 jours en 2022  
*Intervenante : Agathe Soubie*

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions de conseil technique conduites en 2022

Secteur	Titre et caractéristiques des actions de conseil technique	Commanditaire
Qualité innovation Soutien aux acteurs	Création d'un site internet	MECS
	Accompagnement technique pour la réécriture d'un projet d'établissement	CMPP
Personnes âgées	Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation du nouveau projet d'établissement	EHPAD

## 4.2 Appui à l'innovation

**L'Observatoire régional de l'innovation en santé (ORIS)** avait pour but de présenter des actions innovantes et pertinentes sur les thématiques sanitaires et médico-sociales. Il permettait à l'ARS de disposer d'un outil identifiant les actions innovantes de la région, c'est-à-dire répondant à un besoin et étant nouvelles (dans le sens peu ou pas du tout développées), et aux porteurs de projet (établissements, associations...) d'avoir connaissance des actions réalisées. Conçu comme un laboratoire d'idées néo-aquitain dédié à la santé, ORIS associe les structures susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge des personnes dans leur parcours de santé.



Cet outil mis en place en 2014 a été mis en veille durant la crise sanitaire, aucun COPIL avec l'ARS n'a pu être organisé ainsi que d'action de communication. De même, le projet d'une réunion de travail en présence du Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ouverte à différents profils (universitaires, chercheurs, Santé publique France, innovateurs, région...) après plusieurs reports n'a pu avoir lieu. Cette réunion avait pour objectif de réfléchir à une optimisation et aux évolutions possibles d'ORIS, concernant : le recueil des données, l'évaluation des actions ORIS, l'évolution des actions, la valorisation et la capitalisation des données.

Aucune action n'a donc été déposée depuis 2020 sur le site. **Au total depuis juin 2014, 84 actions ont été publiées.** [www.oris-nouvelleaquitaine.org](http://www.oris-nouvelleaquitaine.org) – *Projet en pause*

*Réalisation : Lucie Bordeau, Antoine Lotz, Thierry Dimbour*

### **Pair-initiative.fr**

Le projet EPOP (Empowerment and participation of persons with disability), initié par la Croix-Rouge Française, est une démarche nationale expérimentale qui vise à développer le recours aux intervenants pairs. Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a été mandaté par l'ARS (voir page 21) pour soutenir cette démarche à travers notamment la réalisation d'un état des lieux des initiatives publiques et privées récentes visant à développer la participation des personnes en situation de handicap.



Pour réaliser cet état des lieux, un site <https://pair-initiative.fr/> a été construit en 2021 et lancé en mars 2022. Ce site s'adresse à toute personne ou tout organisme souhaitant faire connaître les actions menées par des intervenants-pairs en situation de handicap. Il a pour vocation de valoriser et rendre accessible à tous, les initiatives ayant recours à l'intervention par les pairs qui existent en Nouvelle-Aquitaine.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2022, 13 actions ont été publiées (départements 16/33/47/24) :

- 9 concernent le handicap psychique
- 4 tous types de handicap adulte.
- Plus de la moitié des actions concernent des interventions de pair à pair (pair-accompagnement et entraide mutuelle).

Le site a reçu 1 612 visites en 2022.

*Réalisation : Lucie Bordeau, Antoine Lotz, Thierry Dimbour, Agathe Soubie, Elisabeth Laplagne*

## 4.3 Plateformes informatiques

### **TSARA**

#### **Troubles du spectre autistique & Recommandations aux aidants**

Jeu vidéo mettant en scène différentes situations de vie d'une personne autiste, depuis son lancement en avril 2016 sur IOS et Android, a bénéficié en 2017 d'une version web de l'application afin de permettre une meilleure diffusion de TSARA auprès de publics qui n'ont pas de tablettes et/ou de smartphone.

L'application a été traduite en anglais et en arabe.

La maintenance fonctionnelle et l'hébergement sont assurés par le CREAI Nouvelle-Aquitaine sur fonds propres.

 <http://www.tsara-autisme.com/>

*Réalisation : Antoine Lotz, Thierry Dimbour*



## ARSENE

### Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne



**ARSENE** a été mis en ligne en janvier 2017 et la solution est désormais proposée partout en France avec l'accompagnement du réseau des CREAI. Nous avons poursuivi le développement des fonctionnalités du logiciel au cours de l'année 2022. La nouvelle version d'ARSENE intègre le contenu du nouveau référentiel publié par la HAS.

Réalisation : Antoine Lotz, Thierry Dimbour

41

## BASIL

### Bilan d'Activités Suivi et Intégration en Ligne

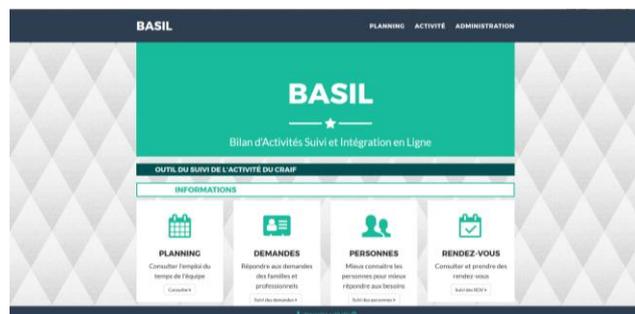
En 2017, l'Application en ligne pour le suivi des activités du Centre Ressources Autisme Ile de France a été créée et mise à disposition de l'équipe dans une version AGILE (développement et mini améliorations continues).

BASIL permet, dans sa version stabilisée et fonctionnelle actuelle :

- La traçabilité des demandes (objet/profil)
- L'affectation et le suivi en interne des actions du CRA
- La production automatisée de données (pour la CNSA, pour les Rapports d'activités) sous forme de tableaux (avec exports Excel ou pdf) ou de graphiques.

Après avoir réalisé, en 2018, la maintenance corrective de l'application, l'hébergement et la sécurisation des données en implantant l'application dans un environnement conforme au RGPD concernant les données personnelles de santé, le CREAI assure depuis 2019 l'infogérance et les mises à jour de l'application (machine virtuelle) en lien avec l'hébergeur.

Réalisation : Thierry Dimbour, Antoine Lotz



## ARIANE

### Conception, développement, mise à disposition et maintenance d'une application dédiée à l'évaluation de la qualité des prestations délivrées par le réseau national des Missions Locales (UNML)



Le référentiel d'évaluation a été élaboré sur la base du « cadre commun de référence » adopté par l'ensemble des Missions Locales adhérentes de l'UNML en 2020.

L'année 2021 a permis de finaliser le contenu et les fonctionnalités de l'application.

En 2022, l'outil a été repositionné comme support à la politique nationale de labellisation de l'offre de service des Missions Locales qui doit se déployer en 2023.

Réalisation : Thierry Dimbour, Antoine Lotz

## Alisea

### Application de Liaison Sécurisée des projets des Enfants et Adolescents en (risque de) danger



Ce projet d'application numérique a été lancé en 2020 en partenariat avec le CREAI Grand Est. Son objectif de départ était de faciliter la coopération entre les intervenants auprès d'enfants protégés et en situation de handicap. Il s'inscrit dans la suite et dans la mise en œuvre des préconisations de l'étude conduite pour la CNSA et le CCAH « **Expérimentation des conditions et des outils nécessaires à l'évaluation des situations d'enfants relevant du secteur médico-social et de la protection de l'enfance** ».

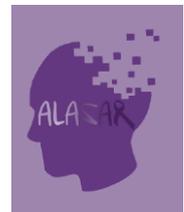
Au cours de l'année 2021, les travaux sur Alisea ont permis de développer une première matrice de ce progiciel dédié aux services départementaux en protection de l'enfance : "de l'Information Préoccupante au suivi de mesure" conforme aux recommandations de la HAS sur l'évaluation des situations de danger et l'élaboration du PPE (Projet Pour l'Enfant).

L'année 2022 a permis de poursuivre le développement des fonctionnalités d'Alisea à partir des premiers retours utilisateurs.

Réalisation : Thierry Dimbour, Pascal Encinas, Antoine Lotz, Patricia Fiacre, Agathe Soubie

## ALASAR

### Prévenir les risques à domicile des personnes âgées



En 2021, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a développé ALAZAR, un jeu pédagogique à destination des aidants professionnels pour aider à la diffusion, la connaissance et la mise en œuvre des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes vulnérables-à domicile en perte d'autonomie. Les objectifs de cette application ludo-andragogique sont de :

- **Améliorer ou renforcer les compétences des aidants professionnels** intervenant au domicile de personnes âgées en perte d'autonomie en matière de prévention des risques
- Leur permettre de mieux **connaître et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques** professionnelles (RBPP) de la HAS, sous une forme ludique et pédagogique
- Les aider à **renforcer leur sens de l'observation** dans le repérage des signes, des indices de risques... **et d'analyse des informations recueillies**

Le jeu propose pour faciliter l'apprentissage, des mises en situation concrètes du quotidien visant l'appropriation d'une ou plusieurs bonnes pratiques, dans lesquelles le joueur (l'aide à domicile) remplit des missions, pour améliorer la qualité des réponses apportées aux personnes âgées en perte d'autonomie à domicile.

En 2022, des ateliers « Focus Groupes » se sont déroulés en partenariat avec le Gérontopôle auprès d'un public d'aides à domicile et de personnels d'encadrement. ALASAR a ensuite fait l'objet de réajustements (sur le fond et sur la forme) compte tenu des retours des ateliers ainsi que d'un nouveau développement en 3D. Les premières expérimentations sont prévues en 2023.

Réalisation : Thierry Dimbour, Lucie Bordeau, Elisabeth Laplagne, Lou Allochon, Antoine Lotz, Cécile Catillon

## ASPASIA

### Accompagner Sereinement les Personnes Autistes pour Soutenir l'Insertion par l'Activité



Application en cours de développement en direction des acteurs du service public de l'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes avec autisme.

Projet ayant obtenu en mars 2023 un financement du Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation dans le cadre d'un appel à projet (Conseil Régional).

Réalisation : Thierry Dimbour, Antoine Lotz

## 5. Autres activités

### ⇒ Participation à des travaux conduits par l'ANCREAI

- **Groupe de travail « ARSENE »**  
Co-pilotage d'un groupe de travail national avec pour objectif de proposer des fonctionnalités potentiellement intéressantes pour l'outil.  
*Réalisation : Thierry Dimbour*
- **Groupe de travail « Handidonnées »**  
Groupe réunissant les CREAI souhaitant développer un site Handidonnées pour leur région : réflexion sur les sources, les indicateurs, etc...  
*Réalisation : Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet, Antoine Lotz*
- **Groupe de travail « Protection de l'Enfance »**  
Groupe réunissant les CREAI impliqués dans les actions de formation auprès des Conseils Départementaux et organismes gestionnaires en Protection de l'enfance. Il permet une veille législative, d'élaborer et de partager des outils, de réfléchir à la stratégie nationale des CREAI comme acteurs de la Protection de l'enfance  
*Réalisation : Agathe Soubie*

### ⇒ Participation à des groupes de travail

- **Groupe de conception de ES handicap 2022 piloté par la DREES – Ministère des Affaires sociales**  
*Réalisation : Bénédicte MARABET (3 réunions en 2022)*
- **Groupes de travail de révision du PRS piloté par l'ARS (groupe de travail : handicap)**  
*Réalisation : Bénédicte MARABET*

### ⇒ Règlement Général sur la Protection des Données

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de solliciter un DPO externe pour se mettre en conformité avec les normes imposées par le RGPD (règlement général sur la protection des données).

Cette prestation est réalisée par Virginie Giraud, Formatrice Juriste Consultante RGPD, protection des majeurs, législations des secteurs du social et du médico-social (COOP'ALPHA) à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

*Réalisation : Ensemble de l'équipe du CREAI Nouvelle-Aquitaine*

## 6. Information et communication

### 6.1 Documentation – Accueil

- **Veille documentaire** : à partir des publications reçues, communication de l'information en fonction des sujets d'intérêt de chacun et des travaux en cours ; dépouillement des recueils des actes administratifs des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine.
- **Réponses aux demandes extérieures** : Contribuants volontaires, organismes divers, collectivités territoriales et administrations, associations et services, étudiants, familles (type d'informations demandées : textes législatifs, statistiques, bibliographie thématique, recherche de structure pour orienter des personnes handicapées ou en difficulté...).
- **Accueil téléphonique ou dans les locaux du CREAI** de professionnels ou de parents ayant besoin d'informations le plus souvent sur le dispositif de prise en charge, d'étudiants recherchant des lieux de stages, de personnes en recherche d'emploi.

### 6.2 Site Internet : [www.creai-nouvelleaquitaine.org](http://www.creai-nouvelleaquitaine.org)

Le site internet du CREAI Nouvelle-Aquitaine propose plusieurs rubriques :

- **Le CREAI** (Ses missions ; La vie associative ; Le réseau ; L'équipe ; S'investir)
- **L'actualité** (L'actualité du secteur médico-social ; l'actualité nationale de l'action sociale ; Agenda)
- **Etudes** (Etudes et enquêtes en cours ; Archives)
- **Manifestations**
- **Formations** (Formations intra-établissements ; Formations inter-établissements)
- **Conseil & Expertises** (Conseil Technique ; Appui à l'innovation ; Plateformes informatiques)
- **Annonces emploi**

### 6.3 Offre de formation

Afin de répondre aux préoccupations actuelles des dirigeants, des cadres et des professionnels socio-éducatifs des structures de Nouvelle-Aquitaine, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a construit une offre de formation.

Les prestations de formation sont alimentées par l'expérience acquise depuis de nombreuses années par l'observation continue des besoins et le repérage des pratiques innovantes.

L'offre de formation est conçue de manière volontairement ciblée pour pouvoir tenir compte des préoccupations et des attentes du secteur.

Deux formules sont proposées :

- **Formations intra-établissement** : Souple et adaptable, ce dispositif de formation privilégie le principe de la formation-action pour une articulation optimale entre les apports formatifs, les préoccupations concrètes et la mise en pratique opérationnelle. A partir des thèmes et des contenus proposés, un programme de formation détaillé et personnalisé (objectifs, contenus, méthode, durée) est élaboré en fonction des attentes et du contexte du commanditaire.
- **Formations inter-établissements** : Généralement organisées dans les locaux du CREAI Nouvelle-Aquitaine (à Bordeaux ou à Poitiers), les formations en inter-établissements et services sont conçues sous forme d'actions de formation de courte durée sur des thèmes d'actualité. En réunissant des professionnels de toute la région, elles favorisent les échanges d'expérience et la réflexion transversale.

📄 Document téléchargeable sur : <https://creai-nouvelleaquitaine.org/formations/>

# Glossaire

<b>AAH</b>	Allocation aux adultes handicapés
<b>AEEH</b>	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
<b>ANAP</b>	Agence Nationale d'Appui à la Performance
<b>ANCREAI</b>	Fédération Nationale des CREAI
<b>ANESM</b>	Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux
<b>APA</b>	Allocation personnalisée d'autonomie
<b>APV</b>	Assistance au projet de vie
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>ASE</b>	Aide sociale à l'enfance
<b>ATIH</b>	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
<b>CAA</b>	Communication Alternative et Augmentée
<b>CCAH</b>	Comité National Coordination Action Handicap
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CMPP</b>	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
<b>CMS</b>	Centre Médico-Social
<b>CNSA</b>	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
<b>CPOM</b>	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
<b>CRA</b>	Centre Ressources Autisme
<b>CRSA</b>	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
<b>CSAPA</b>	Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
<b>CTRA</b>	Comité Technique Régional de l'Autisme
<b>CTRSM</b>	Comité Technique Régional Santé Mentale
<b>CTRP</b>	Comité Technique Régional Polyhandicap
<b>DPO</b>	Délégué à la protection des données
<b>DRDJSCS</b>	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>DREETS</b>	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
<b>DREES</b>	Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques
<b>DTPJJ</b>	Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>EHPAD</b>	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
<b>EMAS</b>	Equipes mobiles d'appui médico-social
<b>ESAT</b>	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
<b>ESMS</b>	Etablissements et Services Médico-Sociaux
<b>ESPO</b>	Etablissements et Services de Préorientation
<b>ESRP</b>	Etablissements et Services de Rééducation Professionnelle
<b>ESSMS</b>	Etablissements et Services sociaux et Médico-Sociaux
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>FINESS</b>	Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux
<b>GEM</b>	Groupes d'Entraide Mutuelles
<b>HAS</b>	Haute Autorité de Santé
<b>IME</b>	Institut Médico-Educatif
<b>IMPRO</b>	Institut Médico Professionnel
<b>ISTF</b>	Information et au Soutien des Tuteurs Familiaux
<b>MAS</b>	Maison d'Accueil spécialisée
<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>MECS</b>	Maison d'Enfants à Caractère Social
<b>MJAGBF</b>	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
<b>MJPM</b>	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
<b>ONPE</b>	Observatoire National de la Protection de l'enfance
<b>ORIS</b>	Observatoire Régional des Innovations en Santé
<b>PAQ</b>	Plan d'Amélioration de la Qualité
<b>PCH</b>	Prestation de Compensation du Handicap
<b>PCPE</b>	Pôle de compétences et de prestations externalisées

<b>PPE</b>	Projet Personnalisé de l'Enfant
<b>PRS</b>	Plan régional de santé
<b>RAPT</b>	Réponse Accompagnée Pour Tous
<b>RBPP</b>	Recommandations de bonnes pratiques professionnelles
<b>RGPD</b>	Règlement Général sur la Protection des Données
<b>SAMSAH</b>	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SERAFIN PH</b>	Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
<b>SESSAD</b>	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
<b>TSA</b>	Trouble du Spectre de l'Autisme
<b>TND</b>	Troubles du neurodéveloppement
<b>UEEA</b>	Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme
<b>UEMA</b>	Unité d'enseignement en maternelle
<b>UEMO</b>	Unité Educative en Milieu Ouvert
<b>UNML</b>	Union Nationale des Missions Locales





Centre Régional d'Etudes,  
d'Actions et d'Informations  
*en faveur des personnes  
en situation de vulnérabilité*

48

Espace Rodesse  
103ter rue Belleville – CS 81487  
33063 Bordeaux Cedex  
Tél : 05 57 01 36 50

### **Antennes**

#### **➤ Poitiers :**

203 Route de Gencay – 86280 Saint Benoît  
Tél : 05 86 30 04 95

#### **➤ Limoges :**

1 avenue Esther - 87069 Limoges  
Tél : 05 57 01 36 56

[info@creai-nouvelleaquitaine.org](mailto:info@creai-nouvelleaquitaine.org)

[www.creai-nouvelleaquitaine.org](http://www.creai-nouvelleaquitaine.org)